



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Concours : Troisième concours du CAPES et CAFEP-CAPES

Section : Langues vivantes étrangères

Option : Allemand

Session 2021

Rapport de jury présenté par :

Jonas ERIN, IGÉSR
Président du jury

*Les rapports des jurys des concours de recrutement sont établis sous la responsabilité
des présidents de jury*

SOMMAIRE

Avant-propos.....	3
ÉPREUVE DE TRADUCTION	7
THÈME	7
VERSION	14
COMMENTAIRE DES SOULIGNEMENTS.....	19
ÉPREUVE D'ENTRETIEN À PARTIR D'UN DOSSIER.....	23
1. Première partie de l'épreuve : rendre compte d'un document vidéo	23
2. Deuxième partie : Analyse de productions d'élèves	26
3. Troisième partie : Question sur le contexte institutionnel.....	28
ANNEXES	31
Annexe 1 : Vue synoptique de l'évolution des épreuves.....	31
Annexe 2 : Extrait de l'annexe 1 de l'arrêté du 25 janvier 2021 fixant les modalités d'organisation des concours du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré.....	32
Annexe 3 : sujet ED 3	35
Annexe 4 sujet ED 17	39

Avant-propos

Par souci de clarté et de fluidité de la lecture, la double écriture des terminaisons des mots féminin / masculin (exemple : « candidat.e ») n'est pas appliquée, étant bien entendu que ces mots font référence aux femmes comme aux hommes.

Session 2021 <i>(Rappel session 2020)</i>	Troisième concours du CAPES	Troisième concours du CAPES-CAFEP	TOTAL
Nombre de postes	25 (12)	4 (4)	29 (16)
Candidats inscrits	68 (74)	35 (28)	103 (102)
Présents à l'épreuve écrite	30 (40)	15 (17)	45 (57)
Admis	19 (12)	4 (4)	23 (16)
Barre d'admission	10/20	13,63/20	
Moyenne des admis	12,88/20	14,41/20	

Contrairement à la session précédente, l'ensemble des épreuves écrites et orales ont pu être organisées. Toutefois, la crise sanitaire liée au COVID-19 a conduit – en particulier à l'oral – à la mise en place de règles strictes pour la sécurité des candidats, des appariteurs et des membres du jury. Les épreuves orales se sont ainsi déroulées à huis clos, c'est-à-dire sans observateurs extérieurs. Des charlottes hygiéniques ont été proposées pour les casques audio et l'usage de gel hydro-alcoolique a été systématisé. De plus, 4 candidats pour l'essentiel basés à l'étranger, ont été interrogés par visio-conférence.

Le jury tient à remercier chaleureusement Monsieur le proviseur du lycée Descartes à Rennes, ainsi que l'ensemble de ses équipes. Tout a été mis en œuvre pour faciliter le déroulement des épreuves orales du concours et accueillir avec un sens irréprochable du service public les membres du jury et les candidats dans un contexte sanitaire exigeant.

Nombre de postes et d'inscrits

La session 2021 est marquée par un effort significatif du recrutement avec un doublement du nombre de postes pour l'enseignement public par rapport à la session 2020.

		2016	2017	2018	2019	2020	2021
Public	Postes	24	10	9	9	12	25
	Inscrits	88	97	103	90	74	68
Privé	Postes	4	5	4	4	4	4
	Inscrits	33	36	38	34	28	35

Proportion de présents

L'écart entre le nombre d'inscrits et le nombre de présents a été particulièrement élevé à la session 2021 avec seulement 44% de présents pour l'enseignement public et 43% pour l'enseignement privé sous contrat. Le tableau ci-dessous montre qu'il s'agit d'un niveau significativement bas au regard des précédentes sessions. Comme au CAPES et au CAFEP-CAPES, le contexte sanitaire n'a probablement pas été sans impact sur la persévérance des candidats.

en %	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Public	46	54	46	39	40	30
	52%	52%	47%	43%	54%	44%
Privé	15	17	20	16	17	15
	45%	47%	53%	47%	61%	43%

Taux de réussite

Le nombre de reçus par rapport au nombre de présents à l'écrit est en évolution favorable. Il s'explique probablement par la très forte motivation des candidats présents qui ont su préparer leur réussite au concours dans un contexte sanitaire difficile.

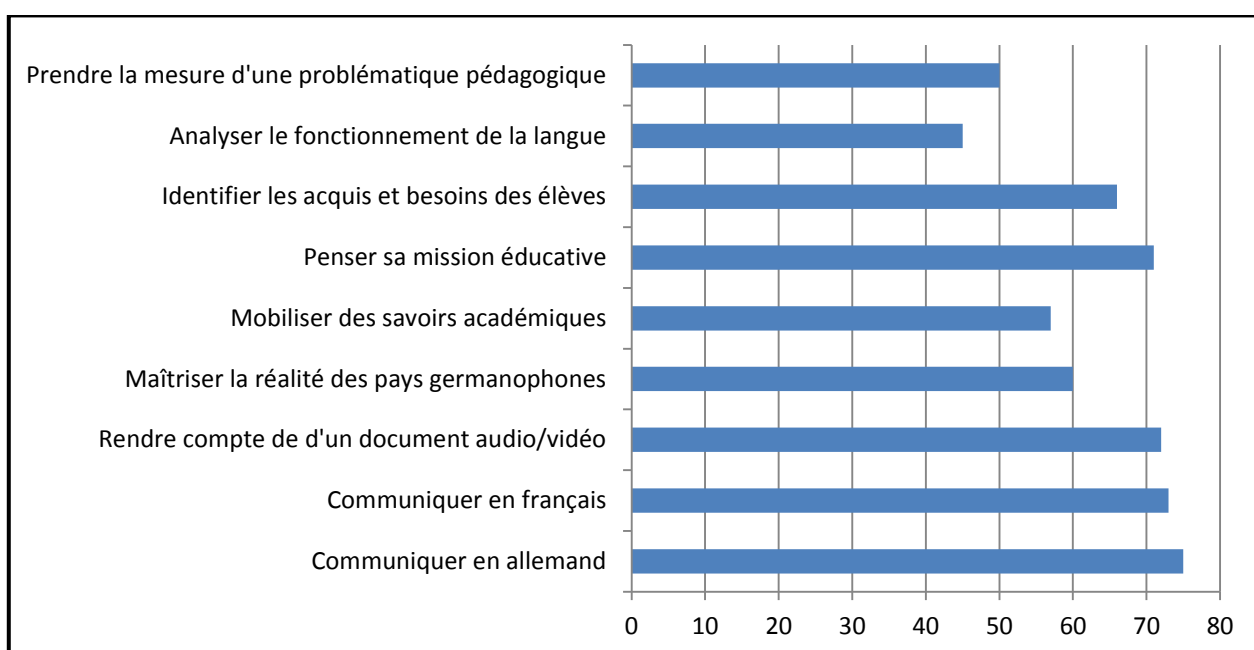
Public + Privé	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Nombre d'admis / Nombre de présents à l'écrit	27,9%	33,8%	21,2%	25,4%	36,8%	51,1%

La session 2021 confirme donc l'importance fondamentale du 3^{ème} concours pour le recrutement par voie externe des professeurs d'allemand. L'ouverture d'un nombre significatif de postes joue un rôle fondamental dans la réponse à la demande sociale et politique d'enseignement et d'apprentissage de la langue du voisin et partenaire.

Le jury a ainsi pu constater avec satisfaction que la grande majorité des candidats s'était bien préparée aux différentes épreuves du concours avec des prestations écrites et orales révélatrices d'une maîtrise non seulement linguistique mais également méthodologique.

A l'écrit, la réussite de la traduction, exercice qui perdure dans la nouvelle maquette du concours, impliquait : la maîtrise des langues allemande et française ; une lecture attentive des textes sources ; une maîtrise technique de la transposition ; l'usage de registres de langue appropriés ; l'étendue et l'acuité lexicale ; la maîtrise des temps et modes ; la maîtrise de la syntaxe et morphosyntaxe ; la maîtrise de la méthode d'analyse des soulignements et la terminologie métalinguistique ; etc.

A l'oral, si les connaissances académiques et la maîtrise des deux langues constituent un socle incontournable, ce sont bien les compétences des candidats qui ont fait la différence.

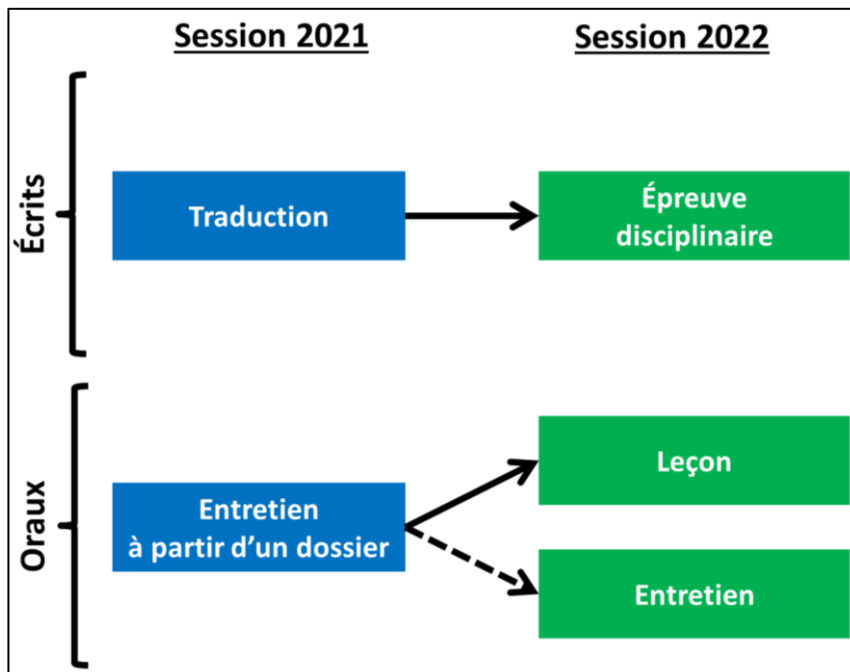


Le graphique ci-dessus indique la proportion des candidats au CAPES, CAFEP et 3^{ème} concours du CAPES qui ont fait montre d'une maîtrise de certaines compétences indispensables à l'exercice du métier de professeur d'allemand. L'ensemble de ces compétences sont transférables vers les épreuves renouvelées des concours 2022.

Nouvelle maquette

La session 2022 sera marquée par une évolution des épreuves. L'arrêté du 25 janvier 2021 fixant les modalités d'organisation des concours du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré est repris en annexe 2. Le schéma ci-dessous synthétise les transferts :

- **L'épreuve disciplinaire** contiendra une composition et une traduction
- **L'épreuve de leçon** évaluera la capacité des candidats à rendre compte d'un document audio/vidéo et à préparer un cours
- **L'épreuve d'entretien** mesurera la motivation des candidats et leur capacité à se représenter la diversité des conditions d'exercice du futur métier



Le jury a conçu le présent rapport pour formuler à partir des prestations des candidats de la session 2021 des conseils pour la préparation des nouvelles épreuves de la session 2022 dont les principales caractéristiques sont rappelées en annexe 1.

Pour l'épreuve de traduction et l'épreuve d'entretien à partir d'un dossier, le rapport pour le 3^{ème} concours est identique à celui du CAPES externe.

Le jury espère que les préparateurs trouveront dans ce rapport tous les éléments pour accompagner les futurs candidats vers la réussite dans le contexte d'une évolution significative des épreuves du concours. Il adresse tous ses encouragements aux candidats malheureux et toutes ses félicitations aux lauréats de cette session 2021.

Emmanuelle COSTE et Jonas ERIN

ÉPREUVE DE TRADUCTION

Notes obtenues par les candidats

Notes entre	CAPES externe et CAFEP-CAPES	
0,5-3	0	0%
4-7	6	13,3%
8-11	14	31,1%
12-14	18	40%
15-20	7	15,6%
Moyenne	11,1	
Note la plus basse	4,5	
Note la plus élevée	18	

THÈME

Rapport présenté par Dominique DIAS et Max PETERSEN

Préparation

Le thème – et la traduction de manière générale – n’est pas un exercice qui s’improvise, même pour une personne à l’aise dans les deux langues : il doit faire l’objet d’un entraînement régulier tout au long de l’année de préparation. Cela permet notamment d’acquérir des automatismes, d’être moins déstabilisé par les difficultés du texte à traduire le jour du concours et d’améliorer considérablement sa gestion du temps. Comme le signalent les rapports des années précédentes, nous rappelons que la traduction exige d’être au plus proche du texte source tout en respectant le système et les idiomatismes de la langue cible. Il faut par conséquent veiller à ne pas réécrire le texte source en s’en éloignant trop, mais une traduction mot-à-mot ou phrase-à-phrase n’est pas non plus forcément acceptable. La traduction est donc un subtil jeu d’équilibre entre fidélité et trahison. La fidélité au texte source est une question de contenu, mais également de forme. Si le texte source présente de longues phrases imposant un rythme lent au texte, il serait mal venu de le rendre en français par des phrases courtes et au rythme saccadé. L’auteur a opéré des choix stylistiques qu’il convient de rendre au mieux. La trahison, quant à elle, est inhérente au processus de traduction dans la mesure où c’est justement parce que les deux langues ne fonctionnent pas de la même façon qu’il faut faire un travail de transposition et d’adaptation. Certaines structures syntaxiques n’ont pas d’équivalent dans l’autre langue. La traduction à laquelle les candidats aboutissent doit pouvoir être lue et comprise par un locuteur natif sans recours au texte source et sans que l’on perçoive qu’il s’agit d’une traduction. Il faut donc être capable de se mettre dans la peau de ce lecteur non averti pour éliminer les maladresses de style et les structures calquées ou plaquées. Ce travail doit notamment être effectué dans la phase finale de relecture avant de remettre sa copie. En résumé, les critères d’une bonne traduction sont les suivants :

- l’exactitude : on la mesure à l’écart entre le texte source et le texte cible. Il faut donc s’assurer que tous les éléments de sens du texte de départ sont bien transposés ;

- la correction : elle permet d'apprécier la maîtrise de la langue cible à différents niveaux (lexique, morphosyntaxe, style, ponctuation, typographie...);
- le ton : il s'agit notamment de restituer les registres de langue employés qui peuvent caractériser des personnages ou contribuer à dépeindre une atmosphère. Un style oralisé ou familier ne doit pas être réécrit dans une langue soutenue et inversement ;
- la prise en compte du destinataire : certains faits culturels posent des problèmes spécifiques de traduction car ils requièrent de s'adapter au destinataire cible. Cela concerne régulièrement la traduction de toponymes ou de patronymes (cette année par exemple *Prague* et *la Bohème*). Il faut en cela respecter les usages et privilégier la compréhensibilité dans une logique d'empathie interculturelle.

Nous ne pouvons que conseiller aux candidats de lire régulièrement différents types de textes (littéraires, journalistiques, essais...) en allemand afin de se familiariser avec un maximum de tournures idiomatiques et d'améliorer leur style à l'écrit. La lecture de traductions (notamment dans des éditions bilingues) peut également permettre de s'approprier des stratégies de médiation linguistique et constituer ainsi une consolidation de la préparation.

Situation de l'extrait

Le texte à traduire est extrait du roman de Cécile Ladjali *La fille de personne*, paru en 2020. Il raconte l'histoire de Luce Notte, une jeune étudiante Berlinoise qui est à la recherche de son père inconnu dont elle n'a qu'une photo. Le roman se déroule pendant la première moitié du XX^{ème} siècle, il conduit Luce à Prague en 1912 où elle devient bonne dans la famille Kafka. Plus tard, en 1951, elle croisera à Paris le chemin d'un auteur iranien, Sadegh Hedayat. Le personnage de la narratrice, son travail de thèse sur les bibliothèques et ses déplacements dans l'Europe du XX^{ème} siècle permettent de mettre en parallèle la vie et le destin de ces deux écrivains, dont le principal point commun est leur volonté de détruire leurs textes après leur mort.

L'extrait retenu pour la traduction se situe en 1912 lorsque Luce Notte est à la recherche d'un travail à Prague pour financer ses études. Sur les conseils d'une amie, elle écrit à Hermann Kafka et lui propose de remplacer sa bonne. Le récit à la première personne rend compte des différents échanges entre la narratrice et Hermann Kafka : la narratrice y explique ses motivations et ses compétences ; le père y décrit les différents membres de la famille et les tâches qui l'attendent.

Difficultés de traduction

Le texte choisi présente différents degrés de difficultés de traduction et à plusieurs niveaux, ce qui permet de juger de la bonne maîtrise des deux langues de la part des candidats et de leur capacité à restituer le sens du texte source. Nous reprenons ci-dessous quelques points auxquels il faut être particulièrement attentif lors de la préparation au concours et lors de l'épreuve.

- Le lexique : le jury n'attend pas des candidats une connaissance illimitée des unités lexicales des deux langues et la préparation au concours ne peut se réduire à l'apprentissage de listes de vocabulaire. Toutefois, en situation de concours – c'est-à-dire en l'absence de ressources lexicographiques – le candidat doit pouvoir faire montre d'une maîtrise et d'une étendue lexicale satisfaisantes. Les difficultés restantes ne doivent pas faire l'objet d'omissions, mais amener à mettre en œuvre une bonne capacité à contourner le problème. Les candidats doivent donc faire preuve de bonnes compétences en médiation linguistique. Le texte contenait à ce titre quelques vraies difficultés lexicales

(la dentellière, un commerce d'articles de fantaisie, ses fantaisies littéraires...) qui supposaient par conséquent une réflexion préalable de la part des candidats. Le jury a apprécié les différentes propositions qui permettaient de contourner de façon pertinente ces difficultés (*literarische Flausen* pour *fantaisies littéraires*). Une partie du texte exigeait la maîtrise du vocabulaire lié aux études (*faire des recherches, écrire une thèse, financer ses études*). Cette thématique devrait en principe faire partie de l'étendue lexicale d'un futur enseignant et il est surprenant de constater que de nombreuses copies étaient en peine pour traduire *les études* par le singulier *das Studium*. Un contre-sens aussi fréquent que regrettable a été fait sur la locution *à demeure* qui ne signifie pas *à la maison*, mais *de façon durable* et qui pouvait donc être plutôt traduite par *dauerhaft/auf Dauer*. Enfin, les erreurs sur le vocabulaire le plus élémentaire comme les noms relatifs aux liens de parenté ne sont en revanche pas acceptables (pluriel de *Schwester* non maîtrisé ou traduction de *petit-fils* par **Kleinson, *Uhrkind...*)

- La syntaxe : ce point suppose une bonne connaissance du français et de l'allemand, mais il exige également de ne pas considérer le texte comme une addition de phrases sans rapport les unes avec les autres. Le candidat doit être en mesure de comprendre les enchaînements logiques et d'adapter sa traduction en termes de linéarisation des énoncés et d'enchaînement textuel. Le texte à traduire posait des problèmes de syntaxe à plusieurs titres. On peut par exemple citer le procédé de l'extraction très fréquent en français, qui permet d'extraire un constituant en ouverture d'énoncé (*Ce fut par l'entremise d'une amie dentellière que...*). Le jury a apprécié les copies qui évitaient de calquer ce procédé en allemand. La traduction des participiales ou des constructions détachées requière également une bonne connaissance du système des deux langues. Là encore, le jury a eu le plaisir de voir que des candidats ont fait preuve d'habileté en employant par exemple des relatives pour traduire des participiales.
- Le système des temps et des modes : nous attirons l'attention des candidats sur la non-concordance entre les systèmes de temps et de mode en français et en allemand. Tel temps dans la langue source ne peut être traduit automatiquement par tel autre dans la langue cible. Le rapport entre, d'une part, passé composé, passé simple et imparfait en français et, d'autre part *Perfekt* et *Präteritum* en allemand, pose souvent problème et nécessite donc un travail de réflexion en amont. Ici, il convenait notamment de respecter le rapport d'antériorité dans le passé qu'induisait en français l'usage du plus-que-parfait (*elle m'avait mise en relation..., il avait ajouté...*) en opposition à l'imparfait. Un autre point de vigilance qui devait résulter d'une analyse préparatoire de l'extrait était le recours au mode du *Konjunktiv 1*. Nous avons, en effet, signalé que l'extrait consistait à rendre compte des échanges entre la narratrice et Hermann Kafka. L'emploi du mode consacré à la restitution des paroles rapportées en allemand se justifie pleinement.
- L'ancrage générique et socio-culturel : un texte est une production qui s'inscrit dans une tradition générique. Un roman répond à d'autres normes textuelles qu'un éditorial, qu'un essai ou qu'un blog. Par ailleurs, un univers fictionnel représente un contexte socio-culturel donné. La prise en compte de ce type de considérations est essentielle pour parvenir à une bonne traduction et suppose une lecture et une analyse fine du texte en amont. L'allusion à la famille Kafka dans l'extrait permettait de resituer le texte dans le

contexte de l'Europe centrale de la première moitié du XX^{ème} siècle. Franz Kafka et son époque devraient faire partie du bagage culturel d'un futur enseignant d'allemand. À ce titre, on ne peut que regretter que des toponymes comme *Prague* ou *la Bohème* aient pu poser des problèmes de traduction. Par ailleurs, le recours au verbe *fliegen* pour traduire *se rendre en Bohème* témoigne non pas tant d'un problème de maîtrise lexicale que de l'incapacité du candidat à saisir le texte dans son ensemble et à se projeter dans un contexte donné. Nous invitons donc les candidats à être vigilants avant de se lancer dans la traduction, à bien lire le texte et à se représenter le contexte dans lequel l'univers fictionnel se déroule.

- L'orthographe et la ponctuation : nous nous permettons de rappeler que l'orthographe et la ponctuation ne sont pas des questions annexes, mais témoignent du degré de maîtrise de la langue cible. De nombreuses copies semblent ne pas encore avoir assimilé les principes de la réforme orthographique. À titre d'exemple, la graphie *-ß* et *-ss* correspond désormais à la longueur de la voyelle précédente. Même s'il est toujours possible de rencontrer l'ancienne orthographe dans des textes plus anciens et même si certaines règles peuvent différer dans les usages (comme dans la presse suisse germanophone), il est attendu que la traduction respecte les usages orthographiques de la langue standard. En ce qui concerne la ponctuation, nous rappelons par exemple que l'emploi de la virgule en français et en allemand diffère totalement. La fonction syntaxique de la virgule en allemand la rend de ce fait obligatoire ou impossible.

Conseils

Nous renvoyons aux différents conseils prodigués dans les rapports de jury précédents et essayons de synthétiser l'essentiel ici. L'épreuve de traduction nécessite une bonne gestion du temps qui prend appui sur une démarche méthodique. Pour éviter les différents écueils signalés plus haut, nous incitons les candidats à prendre le temps de bien lire le texte en début d'épreuve pour en avoir une vue d'ensemble (quel type de texte ? quelle époque ? comment est-il structuré ? quel est le registre de langue employé ? qui parle ?). Beaucoup d'erreurs proviennent du fait que les candidats se lancent d'emblée dans une traduction phrase par phrase sans avoir le recul nécessaire sur l'ensemble du texte et du contexte.

À partir de ces premières lectures, il peut être utile de relever les passages difficiles qui demanderont plus de temps. Face à ces difficultés, il convient d'adopter différents types de stratégies. S'il s'agit d'un problème de compréhension, reconstituer la cohérence d'ensemble du paragraphe permet souvent d'accéder au sens des éléments inconnus par déduction. Procéder à une analyse syntaxique méthodique permet également de réduire les contre-sens (repérer le verbe, le sujet, les différents compléments, reconstituer les liens logiques entre les différents éléments de la phrase...). Enfin, il est parfois utile parfois de procéder à la rétro-traduction de certains passages délicats pour s'assurer par comparaison avec le texte source que l'essentiel du sens est bien restitué.

Nous encourageons fortement les candidats à bien se relire en fin d'épreuve afin de veiller à ne rien omettre. Les omissions sont très pénalisantes dans la mesure où il est impossible de savoir s'il s'agit d'une simple étourderie ou bien d'une incapacité à traduire. Une relecture ciblée sur certains faits de langue peut également être nécessaire (place du verbe, conjugaisons, déclinaisons...). Les candidats doivent être capables de montrer qu'ils ont une maîtrise solide des notions grammaticales de base.

Nouveau format

À partir de la session 2022, l'épreuve évolue. L'épreuve disciplinaire regroupe la composition et la traduction. La composition porte sur un ensemble de documents dont l'un est en français. C'est ce document qu'il faudra traduire dans son intégralité ou en partie, en fonction de ce que précise la consigne. Il pourra s'agir d'un texte de forme et de nature variées (littéraire, informatif, essai...). Ce nouveau contexte de l'épreuve nécessite une préparation tout aussi sérieuse. Nous conseillons aux candidats de tirer profit de l'analyse demandée dans le cadre de la composition pour le travail de traduction. Nous espérons ainsi que cela permettra de réduire les difficultés liées à une mauvaise analyse du texte en amont. Le travail consacré à l'analyse pourra donc être mis à profit tout en veillant à la bonne gestion du temps.

Propositions de traduction

Important : nous rappelons qu'il n'existe pas une seule traduction recevable. Le jury est sensible aux différentes propositions faites du moment qu'elles s'efforcent de transposer de façon pertinente le sens du texte source. C'est pourquoi nous proposons ici plusieurs alternatives acceptables, certaines étant d'ailleurs des « bonnes trouvailles » relevées dans les copies des candidats. En revanche, les candidats sont tenus de faire des choix et de ne retenir qu'une seule traduction dans leur copie.

Ich erfuhr durch den Hinweis einer befreundeten Klöpplerin, dass es bei den Kafkas eine Stelle zu besetzen gäbe. Ich erfuhr/hörte durch eine befreundete Spitzenklöpplerin von einer freien/offenen/zu besetzenden Stelle bei den Kafkas/bei der Familie Kafka.

Sie hatte mich mit dem Vater in Kontakt gebracht, der ein Geschäft/einen Laden für Galanteriewaren / modische Accessoires in Prag besaß/der der Besitzer eines Ladens für Galanteriewaren in Prag war. Sie hatte mich in Verbindung mit dem Vater gesetzt, der einen Galanteriewarenhandel (-laden) in Prag besaß.

In einem Brief an Hermann Kafka erklärte/erläuterte ich also meinen Wunsch, zu Studienzwecken / für Forschungsarbeiten nach Böhmen zu kommen/ dass ich für meine Forschungsarbeit nach Böhmen wollte, weil ich (m)eine Doktorarbeit/(m)eine Dissertation über Bibliotheken schrieb, dass die Prager/die von Prag ein Muss/Pflicht/eine absolute Notwendigkeit/unumgänglich war, dass ich aber auch arbeiten musste, um mein Studium zu finanzieren.

Ich hatte in diesem Brief/Schreiben angegeben/angeführt, dass ich in der Lage war, einen Haushalt zu führen und Mahlzeiten zuzubereiten. / dass ich wusste, wie man einen Haushalt führt und die Mahlzeiten zubereitet.

Etwa / Gegen Mitte Juni erhielt ich eine Antwort auf meinen Brief. Hermann Kafka informierte mich darüber/teilte mir mit/informierte mich, dass Anna, sein Dienstmädchen/seine Dienstmagd/seine Bedienerin, ein Kind erwarte und sich deshalb zurückziehen müsse/werde.

Jemand müsse dauerhaft seiner Frau Julie zur Hand gehen / helfen, da er wegen / aufgrund seiner Arbeit / Verpflichtungen im Geschäft keine Zeit dafür habe.

Man brauche/Er brauche jemanden auf Dauer/auf unbegrenzte Zeit, um Julie, seiner Ehefrau, zu helfen...

Des Weiteren informierte er mich darüber/Er erklärte mir weiter, dass er Vater von vier Kindern sei: Franz, der Älteste, sei ein frisch diplomierter Doktor der Rechtswissenschaften, der in die Literatur vernarrt sei und sich in einer Versicherungsfirma langweile.

Franz, der Älteste, ein junger Doktor der Rechte/Rechtswissenschaften mit einer Leidenschaft für Literatur langweile sich in einer Versicherungsgesellschaft.

Franz, der Älteste, sei ein junger Doktor der Rechte/Rechtswissenschaften, der in Literatur vernarrt sei/der für Literatur schwärme und sich in einer Versicherungsgesellschaft langweile.

Er hatte angemerkt/hinzugefügt, dass er hoffte, die bürokratische Strenge werde seinen / diesen Sohn von seinen schriftstellerischen Schwärmereien / literarischen Träumereien ablenken/abbringen, denn der junge Mann hatte ja vor / hatte sich ja in den Kopf gesetzt, Bücher zu veröffentlichen / da der junge Mann vorhabe/beabsichtige/anstrebe, Bücher zu veröffentlichen.

Darauf folgten ein paar lose/spärliche/kümmertliche Zeilen über die drei Schwestern Gabriel (Elli), Valérie (Valli) und Ottilie (Ottla). Die Jüngste war angeblich ein kleiner Teufel/eine Teufelin/ein Teufelskind.

Die Älteste sei bereits/schon verheiratet und habe ihm einen Enkel geboren/ habe ihm einen Enkel geschenkt. Was Valli betreffe / (Und Valli betreffend), so bereite sie ihm keine besondere Sorge.

Was Valli betreffe/anelange/angehe, bereite sie ihm keine besondere Sorge/sie bereite ihm keine Schwierigkeiten/Valli hingegen bereite ihm keine besondere Sorge.

VERSION

Rapport présenté par Maud DUVAL et Carola SCHÖNE

Situation de l'extrait et analyse préliminaire

Le texte proposé pour la version de la session 2021 est un extrait du roman *Das Gewicht der Worte* de Pascal Mercier, paru en 2020. Pascal Mercier est le nom de plume de Peter Bieri, philosophe et écrivain suisse, né en 1944 à Berne. Il a enseigné la philosophie dans différentes universités en Allemagne. Sous son patronyme, il a publié des ouvrages spécialisés en philosophie ; sous son pseudonyme, il est l'auteur de quatre romans et d'une nouvelle. Le grand public le connaît surtout comme écrivain, notamment grâce à son roman *Nachtzug nach Lissabon* (2004), devenu un bestseller, qui a également été adapté au cinéma. L'œuvre de Pascal Mercier est traduite dans de nombreuses langues.

Dans *Das Gewicht der Worte*, Pascal Mercier met en scène Simon Leyland, traducteur et propriétaire d'une maison d'édition, fasciné par les langues depuis son plus jeune âge. Après un diagnostic médical erroné le contraignant à vendre sa maison d'édition et à envisager l'idée de sa propre mort, il est face à la possibilité d'un nouveau départ. Pour Leyland, polyglotte, les langues et les mots sont au centre de son existence et donnent lieu à de multiples réflexions.

La traduction de l'extrait proposé ne nécessitait pas de connaître le roman. Une lecture attentive permettait au candidat de comprendre que dans le passage à traduire, Leyland soumet à son voisin Burke le texte qu'il est en train de traduire et mène une réflexion sur la démarche et le rôle du traducteur. Une fois cette situation identifiée, le texte ne posait pas de difficultés particulières pour les candidats dont la compétence lexicale est avérée.

Méthode et conseils

Le jury a eu la satisfaction de lire cette année de nombreuses copies tout à fait honorables, avec parfois de très belles réussites lorsque les candidats ont fait preuve de connaissances précises et de sensibilité littéraire. Pour un certain nombre de candidats, il reste néanmoins des écueils à éviter, qui relèvent autant de la méthodologie de la traduction que de la préparation linguistique.

Une lecture attentive du texte source

Une lecture attentive du texte avant toute tentative de traduction est indispensable afin d'éviter des faux-sens, voire des contresens. Traduire « große Sätze » par **longues phrases* au lieu de *grandes phrases* témoigne ainsi davantage de l'incompréhension du contexte que d'une lacune lexicale. Plutôt que de traduire le texte phrase par phrase, il convient de l'appréhender dans sa globalité en gardant à l'esprit sa logique interne. A titre d'exemple, le pronom « der » (« Der blätterte ») renvoie au dernier personnage cité, à savoir Burke, et non à Leyland. Quant à « Dichtung », ce mot ne pouvait que renvoyer à la littérature en général. Il ne s'agissait pas ici du genre particulier de la poésie (**œuvre poétique / *recueil / extrait de poèmes / *strophe / *séquence lyrique*), encore moins de théâtre (**pièce de théâtre*) ou, comme certains candidats l'ont supposé, d'un **joint d'étanchéité*. Il est également nécessaire de prévoir un temps de relecture finale afin de vérifier la cohérence de la traduction dans son ensemble. En procédant ainsi, certains candidats auraient pu se rendre compte de passages tout à fait illogiques comme **il retint son souffle et lut*.

Une transposition entre calque et réécriture

Certains candidats ont fait preuve d'un sens aigu de la transposition, ce qui a été valorisé, mais il ne faut pas pour autant tomber dans l'écueil de la réécriture abusive. La tendance à sur-traduire pour embellir le texte, contourner des difficultés de traduction, voire dissimuler des lacunes de compréhension, a été pénalisée. Il importe de ne pas s'écarter inutilement du texte, c'est-à-dire de ne pas ajouter ou inventer des éléments qui n'y sont pas. La triple répétition du verbe « dire » (« sagte er », « sagte Leyland ») pouvait ainsi être conservée, tout comme celle des mots « groß », « albern », « nachbilden » ou encore « Fremdheit ». En revanche, il convient d'éviter les calques paresseux et incorrects comme **l'une ou l'autre phrase* pour « Der eine oder andere Satz ».

Une traduction réussie demande au candidat d'être suffisamment à l'aise dans les deux langues pour éviter des erreurs de construction dans la langue cible par translation de la langue source. Ainsi, en allemand, le participe peut être utilisé comme adverbe, alors que le français a généralement recours à un groupe nominal support de l'adjectif : « Burke sah ihn verblüfft an » ne se traduit pas par **Burke le regarda étonné*, mais par *Burke le regarda d'un air étonné*, ou du moins en ajoutant une virgule pour marquer une rupture prosodique et syntaxique : *Burke le regarda, étonné*. De même, « Niemand liest so genau » ne peut se rendre par **Personne ne lit aussi détaillé*, il faut préciser : *Personne n'a une lecture aussi détaillée / précise*. Enfin, il fallait rendre les passages « dem Übersetzer fremd » par *inconnu du traducteur* au lieu d'**inconnu au traducteur* et « kommt dem Autor so nahe » par *se rapproche de l'auteur / est proche de l'auteur* au lieu de **s'approche à l'auteur*.

Un style et un registre appropriés

Le registre lexical choisi doit correspondre au niveau de langue du texte source. A l'instar de rapports précédents, le jury rappelle aux candidats qu'il convient de multiplier la lecture de textes de nature et de registre variés, pour parvenir à un choix lexical adéquat. A titre d'exemple, « albern », quand il était compris, ne pouvait être rendu par **débile* ou **marrant*, bien trop familiers, et encore moins par **vachement drôle* (« richtig albern »).

Une étendue lexicale maîtrisée

Un futur enseignant doit faire preuve d'une maîtrise du lexique de la langue enseignée qui lui permet non seulement de s'exprimer avec précision, mais encore d'user d'expressions variées. Outre les lectures régulières, déjà mentionnées, un apprentissage contextualisé du lexique est indispensable. Un apprentissage lexical méthodique est un facteur de réussite au concours.

Lors de la traduction, la maîtrise insuffisante du lexique s'est notamment vue chez des candidats qui ont cédé à la facilité trompeuse de suivre les racines lexicales sans réflexion. Pour « verblüffend » et « verblüfft », c'était une mauvaise idée que de vouloir garder une racine qui semble voisine en français comme **bluffant* ou **bluffé*. De nombreuses erreurs ont également porté sur les adjectifs participes « verrutscht », qui a été relié trop concrètement à « rutschen » (**qui prend une pente glissante / *qui a dérapée / *partie à travers, voire *accidentée*), et « verbraucht », parfois rapporté à « brauchen » (**ce qui a de besoin*). Le nom « Geschicklichkeit » a tantôt été confondu avec la racine « schicken » (**son envoi stupéfiant*), tantôt avec le mot « Geschichte » (**son histoire épatante*). Le verbe « nachbilden » a également fait l'objet d'un rapprochement erroné avec le nom « Bild » : *reproduire / rendre *les images*. Quant à « innehalten », il ne signifie pas « tenir » ou « regarder à l'intérieur », mais « s'arrêter », « faire

une pause ». Enfin, « unerhört » a souvent été traduit par **inaudible* (« nicht hörbar ») ou **incessant* (par confusion avec « unaufhörlich ») au lieu d'*inouï*, *extraordinaire*.

Par ailleurs, la polysémie de certains termes a été source d'erreurs fréquentes. Construit avec un complément au datif, le verbe « gelten » par exemple renvoie à l'idée de « se rapporter à » (« sich auf etwas beziehen ») et non à « valoir ». D'autres termes mal connus ont également posé des difficultés comme « verborgen » (**inavoué* au lieu de *caché*), « Fremdheit » (**étrangèreté / *étrangetée / *étrangéité*) et « fremd » (confusion entre **étrange* et *étranger*). L'idée finale d'une invasion du monde intérieur *de l'autre* a du reste souvent été omise.

Tous ces exemples montrent que la déduction ne peut se substituer à un apprentissage méticuleux du lexique. Le jury rappelle que la maîtrise lexicale concerne d'ailleurs aussi bien les candidats francophones que germanophones. La maîtrise de l'allemand est la condition sine qua non pour pouvoir l'enseigner, mais celle du français est également indispensable, non seulement pour permettre à l'enseignant de communiquer avec la communauté éducative, mais encore pour développer des réflexions méthodologiques et méta-didactiques. Dans ce sens, les copies faisant preuve d'une maîtrise insuffisante du français ont été pénalisées.

Une maîtrise des fondamentaux de la grammaire française

La préparation au concours doit non seulement cibler l'enrichissement du lexique dans les deux langues, mais aussi la maîtrise de la grammaire. Pour les candidats germanophones comme francophones, nous rappelons qu'il est impératif de bien connaître les conjugaisons en français afin d'éviter des barbarismes morphologiques. Le passé simple de verbes très courants comme « dire », « lire », « prendre » ou « mettre » n'est pas toujours maîtrisé. Il est également important de distinguer l'emploi du passé simple de celui de l'imparfait. L'emploi des temps en français est différent du système des temps verbaux en allemand : pour des actions ponctuelles, comme au début du texte proposé cette année, c'est le passé simple qui s'impose et non l'imparfait, réservé aux descriptions et aux actions répétées dans le passé.

L'emploi des modes obéit également à des règles précises, qu'il convient de connaître. La tournure « Il arrive que... » impose le subjonctif. Par ailleurs, l'expression du regret en français n'a pas toujours été maîtrisée. Pour traduire « Wenn ich den nur nicht nachzubilden hätte! », il fallait avoir recours à « si seulement » suivi de l'imparfait et non du conditionnel.

L'orthographe et la ponctuation

La maîtrise de l'orthographe et des règles de ponctuation en français doit faire l'objet d'un soin particulier. A titre d'exemple, trop nombreux encore sont les candidats qui maintiennent les virgules séparatives entre principales et subordonnées alors qu'elles n'ont aucune raison d'être en français : **il arrive parfois, que cet alphabet lui soit étranger / *la nouveauté de la découverte, qu'elle contient*. Il convient également de faire attention à l'orthographe, parfois bien hasardeuse, même pour du lexique élémentaire.

Une connaissance des attentes de l'épreuve

Rappelons pour finir quelques conseils qui apparaissaient déjà en propos liminaire dans le rapport du jury de 2020 : un futur enseignant devrait présenter un travail auquel il aura accordé le même soin que celui qu'il exigera plus tard de ses élèves. L'écriture doit être lisible et les ratures doivent être évitées. En outre, la copie doit montrer que le candidat connaît les attentes de l'épreuve : il ne faut pas omettre de mots, surtout pas de façon ostensible (sous forme de blancs soulignés par exemple), ni laisser des mots allemands dans sa traduction. Le correcteur n'a pas non plus à choisir

entre différentes propositions de traduction. C'est au candidat de trancher pour retenir celle qui lui paraît la plus judicieuse.

Conclusion

En dépit des remarques concernant les écueils relevés, plusieurs correcteurs ont souligné avoir constaté une évolution positive au cours des dernières années. Les candidats dont ils ont eu les copies à corriger semblent visiblement de mieux en mieux préparés à l'épreuve de version. Le jury encourage donc les futurs candidats à procéder de façon analogue, à tirer profit des conseils prodigués dans ce rapport ainsi que dans les rapports précédents et à effectuer une préparation méthodique et rigoureuse afin de réussir le concours.

En vue du nouveau format du CAPES à partir de 2022, nous rappelons aux candidats que l'épreuve de version fera partie de l'épreuve disciplinaire regroupant composition et traduction. L'enjeu d'une lecture attentive du texte à traduire s'en trouve d'autant plus renforcé.

Proposition de traduction

Le jury rappelle qu'il ne s'attend pas à une seule et unique traduction correcte mais que différentes possibilités de traduction peuvent être envisagées. A côté de traductions perfectibles, il a eu le plaisir de lire des copies de qualité qui ont témoigné d'une bonne maîtrise lexicale et grammaticale dans les deux langues. Les réussites notables qu'il a pu relever sont intégrées dans la proposition de traduction qui suit.

Leyland mit de l'ordre dans la pile épaisse de ce qu'il avait déjà traduit et alla retrouver / alla voir / rejoignit Burke. [...] Celui-ci feuilleta la traduction, s'arrêta / marqua un temps d'arrêt et lut à voix haute : l'admiration qu'on éprouve pour une œuvre littéraire grandiose / magnifique / exceptionnelle n'est jamais due / n'a jamais trait à son habileté étonnante / surprenante, mais au degré de nouveauté de la découverte qu'elle contient / au caractère novateur / inédit de la découverte qu'elle contient. « Une grande phrase / une phrase importante », dit-il. « Il y a de grandes phrases là-dedans, des phrases moyennes et de petites phrases », dit Leyland, « et il y a aussi des phrases vraiment ridicules par moments / et certaines phrases sont carrément stupides. » / « Il y a là-dedans des phrases importantes, des phrases de qualité moyenne et des phrases de peu d'intérêt », dit Leyland « et, de temps en temps, des phrases vraiment ridicules. » Burke le regarda d'un air étonné / lui jeta un regard étonné. « Personne n'est aussi précis dans sa lecture / Personne ne lit aussi précisément que le traducteur / Il n'est personne qui lise avec autant d'exactitude que le traducteur », dit Leyland. « Il décèle / découvre / repère la moindre répétition inutile, la moindre dissonance / discordance, la moindre irrégularité dans le rythme / le moindre déséquilibre du rythme / le moindre accroc rythmique, la moindre image déplacée / disgracieuse / toutes les images bancales, tout ce qui est usé, banal et précisément stupide. Car il lui faut bien / Car il doit bel et bien / C'est qu'il doit en effet / Car, tu en conviendras, il doit tout absorber en lui / enregistrer / s'approprier pour pouvoir le reformuler / rendre dans l'autre langue. Combien de fois me suis-je dit à la lecture d'une phrase / en lisant une phrase / Combien de fois m'est-il arrivé de penser à la vue d'une phrase / ai-je pensé à propos d'une phrase : si seulement je n'avais pas à / ne devais pas la rendre / reformuler ! Personne ne se rapproche autant de l'écrivain que le traducteur / Le traducteur se rapproche de l'auteur davantage que quiconque. Traduire crée / fait naître une proximité qui est plus grande que toute autre / plus grande même que toute proximité physique / charnelle, y compris entre amoureux / fût-elle celle des amants / qui dépasse également toute proximité physique, même celle qui existe entre des amoureux / des personnes qui s'aiment. Car le traducteur finit par connaître / connaît au bout d'un moment la chose la plus intime que l'on peut / puisse découvrir chez un auteur / Car, après un certain temps, le traducteur connaît ce qu'il y a de plus intime à découvrir chez un auteur : l'alphabet caché de son imagination / sa fantaisie. Il arrive que cet alphabet soit profondément étranger au traducteur. Il perçoit alors / Auquel cas il perçoit ce sentiment d'étrangeté comme quelque chose de plus froid et de plus repoussant que celui que l'on peut ressentir lors d'une rencontre ordinaire. Traduire – c'est une invasion inouïe / extraordinaire / insensée / éhontée du monde intérieur de l'autre. »

COMMENTAIRE DES SOULIGNEMENTS

Rapport présenté par Stéphanie DAUPHIN-BENOIST et Dominique DIAS

La méthode de l'exercice de commentaire de soulignements a semblé la plupart du temps connue, ce qui témoigne d'une lecture attentive des précédents rapports de jury. En ce sens, le jury a apprécié les copies qui distinguaient bien les différentes étapes de l'exercice (description, analyse, traduction). Mais la démarche a souvent été appliquée superficiellement, sans pertinence. De nombreuses copies se sont ainsi contentées de descriptions grammaticales plus ou moins justes sans problématiser leur propos, ni expliquer l'intérêt que présente la séquence dans l'optique de la traduction.

Quelques copies présentaient des segments non traités ou traités de façon trop rapide, ce qui peut être dû soit à un manque de préparation à l'épreuve, soit à un problème de gestion du temps. Dans de nombreuses copies, le propos était très délayé, sans intérêt et parfois inutilement long. Nous rappelons que l'exercice ne doit pas non plus se transformer en cours de grammaire plaqué ou en explication stylistique.

Les manques relevés dans les copies concernent avant tout, comme aux sessions précédentes, l'emploi de la terminologie grammaticale, notamment dans la description des classes de mots ou types de groupes syntaxiques soumis à examen. On a pu lire une quantité d'erreurs très gênantes sous la plume de futurs enseignants. Sans qu'il soit ici question de faire un « bêtisier », il est impératif lorsqu'on prétend embrasser la carrière d'enseignant d'allemand de savoir précisément ce que désignent les catégories de classes de mots : adjectif, adverbe, préposition, conjonction de coordination, interjection. Les formes verbales doivent pouvoir être identifiées précisément (subjonctif 1, gérondif, participe passé...). Dans le cadre de la préparation à l'épreuve, il ne serait pas inutile de se constituer un glossaire¹ reprenant les différents termes utiles pour l'analyse et illustrés par des exemples concrets.

De plus, comme lors de la session passée, une lacune récurrente a concerné l'absence d'observations sur la syntaxe (fonction syntaxique du soulignement pour *s'ennuyant dans une compagnie d'assurances*, analyse syntaxique interne dans *wenn ich den nur nicht nachzubilden hätte*, fonctionnement de *Quant à Valli* du point de vue textuel : même si on ne savait pas décrire « quant à » d'un point de vue des classes grammaticales, il n'était pas difficile d'observer son rôle dans l'agencement du texte). L'analyse doit se concentrer dans un premier temps sur la description de l'ensemble du segment avant d'entrer dans le détail et non l'inverse. Il est par ailleurs conseillé dans la phase de réflexion de passer en revue les différents niveaux d'analyse possibles (morphosyntaxique, sémantique mais aussi questions de linéarisation, de pragmatique, etc...) et de sélectionner ce qui est pertinent pour le soulignement en question.

Les difficultés que certains candidats ont rencontrées dans la compréhension du texte se sont naturellement retrouvées aussi bien dans la traduction elle-même que dans l'analyse linguistique (mauvaise interprétation de la relation entre le participe présent *s'ennuyant* et son co-texte, incompréhension de *ja* dans le contexte, surinterprétation de *quant à Valli* dans le sens d'une opposition aux autres membres de la fratrie mentionnés).

Mais le jury a fort heureusement aussi noté de belles réussites, témoignant d'un très bon niveau en grammaire et linguistique, preuve que l'exercice est tout à fait accessible à qui se donne la peine de le préparer sérieusement et sur le long cours. Les analyses qui expliquaient l'intérêt du

¹ Nous rappelons à ce titre l'existence de ressources en ligne comme la *Grammaire du français* publiée sur Eduscol <https://eduscol.education.fr/cid153085/grammaire-francais.html>

soulignement dans la perspective de la traduction ont été particulièrement valorisées. En compilant les réussites des copies, voici ce que pourraient donner de bons commentaires :

Thème

- **S'ennuyant dans une compagnie d'assurance**

Ce soulignement correspond à un groupe / syntagme participial dont la base est le verbe réfléchi *s'ennuyer*, marqué au participe présent. Il a pour membre un groupe prépositionnel dont la base est *dans* et le membre le GN indéfini et singulier *une compagnie d'assurances*.

Ce groupe participial est en fonction de construction détachée. Il se rapporte à *Franz*. Dans cet énoncé sans verbe, les constructions détachées expriment des attributions du premier élément d'une énumération (Franz et ses sœurs).

La traduction littérale de ce groupe participial par son équivalent allemand est très improbable. On lui préférera un groupe verbal relatif, qui peut être coordonné à la traduction de *entiché de littérature*. Une autre solution envisageable serait de le rendre par un groupe prépositionnel *mit einer Leidenschaft für Literatur*.

- Franz, der Älteste, sei ein frisch diplomierter Doktor der Juristerei, der in die Literatur vernarrt sei und sich in einer Versicherungsfirma langweile.
- Franz, der Älteste, ein junger Doktor der Rechte/Rechtswissenschaften mit einer Leidenschaft für Literatur, langweile sich in einer Versicherungsgesellschaft.
- Franz, der Älteste, sei ein junger Doktor der Rechte/Rechtswissenschaften, der in Literatur vernarrt sei/der für Literatur schwärme und sich in einer Versicherungsgesellschaft langweile.

- **Quant à Valli**

Contexte : *Franz, l'aîné [...]. La cadette était une diablesse. La plus grande, déjà mariée, lui avait donné un petit-fils. Quant à Valli, elle ne lui posait pas de problème particulier.*

Ce soulignement peut s'apparenter à un groupe prépositionnel, si l'on admet que *quant à* fonctionne comme une locution prépositive. Son membre est le GN réalisé par le nom propre *Valli*. *Quant à* a pour fonction de détacher et d'extraire un GN, ici *Valli*, du reste de la phrase, afin de signaler une rupture thématique avec ce qui précède. L'auteur de la lettre a en effet précédemment parlé des deux autres sœurs de Franz Kafka, et s'intéresse maintenant à la dernière, pour ne finalement rien en dire.

Une manière non marquée de dire la même chose, sans extraction, serait : *Valli ne lui posait pas de problème particulier.*

Cette extraction peut être rendue en allemand par *was nun Valli betreffe / anbelange...* Elle peut soit occuper la première position de l'énoncé assertif, soit être en avant-première position :

- was nun Valli betreffe / anbelange, sie bereite ihm keine Schwierigkeiten / bereite sie ihm ...
- Was Valli betreffe / (Und Valli betreffend), so bereite sie ihm keine besondere Sorge.
- Was Valli betreffe/anbelange/angehe, bereite sie ihm keine besondere Sorge/sie bereite ihm keine Schwierigkeiten/Valli hingegen bereite ihm keine besondere Sorge/Schwierigkeiten.

Version

- **Ja**

Rappel du contexte : *Denn er muss ja alles in sich aufnehmen...*

Ja est un mot invariable / lexème sans marque de catégorie qui ne fait pas partie du contenu propositionnel : c'est donc un mot du discours. Non accentué, positionné entre thème et rhème, il s'agit d'une particule illocutoire. Elle contribue à la valeur explicative de cet énoncé coordonné par

denn, en justifiant l'acte de communication réalisé par l'énoncé. Les particules illocutoires ne sont pas toujours rendues en français car elles tendent à alourdir la traduction. Une traduction possible serait « bien » qui alors ne serait pas un modifieur du verbe (il faut bien vs *il faut mal). On peut également envisager de traduire *ja* et *denn* par *c'est que + en effet*.

→ Car il doit (bel et bien) tout absorber...

→ Car il lui faut bien tout absorber en lui/ enregistrer/ s'approprier pour pouvoir le reformuler/le rendre dans l'autre langue.

→ C'est qu'il doit en effet tout absorber....

- **Wenn ich den nur nicht nachzubilden hätte!**

Rappel du contexte : *Wie oft habe ich bei einem Satz gedacht: Wenn ich den nur nicht nachzubilden hätte!*

Ce soulignement correspond à un groupe conjonctionnel en fonction d'énoncé exclamatif.

Sa base est la conjonction *wenn*. Le Gconj a pour membre le GV de base *haben*, qui porte les marques de catégories du subjonctif 2 présent. Il a deux membres : *ich* « pronom » personnel de 1^{ère} personne du singulier au nominatif, en fonction sujet ; et le groupe infinitif de base *nachbilden*, qui a pour membre le pronom défini *den*, anaphorique de *einem Satz*, mentionné dans la phrase précédente, et qui est en fonction d'objet à l'accusatif. Le groupe infinitif est introduit dans le GV d'accueil par *zu*, dans la construction *etwas zu tun haben*, qui a une valeur modale d'obligation.

En dehors du GV, nous trouvons la négation globale *nicht* et la particule illocutoire *nur*. La corrélation de *wenn* avec le subjonctif 2 et la particule illocutoire *nur* dans un énoncé exclamatif exprime un regret.

L'intérêt de cette séquence pour la traduction réside dans les points de grammaire allemande déjà mentionnés (expression du regret, expression de la modalité), mais aussi dans la difficulté lexicale liée à la traduction de *nachbilden* : mot à mot *former en prenant pour modèle*.

→ Combien de fois ai-je pensé à propos d'une phrase : si seulement je n'avais pas à la rendre / reformuler!

→ Combien de fois me suis-je dit à la lecture d'une phrase : si seulement je n'avais pas à / ne devais pas la reformuler !

Pour conclure, et dans l'optique d'une nouvelle épreuve de commentaire grammatical lors des écrits d'admissibilité à la session 2022, nous insistons sur le fait que les compétences en grammaire et en linguistique ne s'acquièrent pas la veille du concours : elles doivent au contraire accompagner toute la formation du futur enseignant, afin que celui-ci ait une compréhension profonde du fonctionnement de la langue allemande et soit capable de la transmettre à ses futurs élèves. À partir de la session 2022, l'analyse des faits de langue évolue. Elle sera intégrée dans l'épreuve écrite disciplinaire appliquée dans laquelle il s'agira de décrire, d'analyser et d'explicitier en français des faits de langue soulignés dans la perspective d'un travail avec les élèves. Les soulignements porteront donc uniquement sur l'allemand. Cette nouvelle contextualisation de l'analyse continuera de reposer sur de solides connaissances de la langue allemande. Il conviendra de décrire les soulignements de façon pertinente, avec une terminologie adaptée, et d'analyser le fait de langue qu'ils illustrent. En revanche, il ne sera plus question de procéder à la transposition dans un autre système linguistique, mais il s'agira de réfléchir à l'intégration cohérente de ce fait de langue au sein d'une séquence pédagogique.

Cette nouvelle forme de l'épreuve exige tout autant qu'avant de la part des candidats une préparation sérieuse. Nous indiquons ci-dessous des ressources grammaticales, qui, nous

l'espérons, pourront accompagner au mieux les futurs candidats dans leur maîtrise des principaux faits de langue de l'allemand.

Bresson, D. *Grammaire d'usage de l'allemand contemporain*. Paris : Hachette.

Schanen, F., & Confais, J.-P. *Grammaire de l'allemand : formes et fonctions*. Paris : Nathan.

Schanen, F., Cauquil G., *Bescherelle Allemand - La grammaire*, Paris : Hatier.

Grammis : <https://grammis.ids-mannheim.de/>

ÉPREUVE D'ENTRETIEN À PARTIR D'UN DOSSIER

L'épreuve sur dossier, d'une durée totale d'une heure, se développe en deux temps. La première partie, conduite en langue allemande, dure 30 minutes et invite le candidat à rendre compte d'un document vidéo qui lui a été soumis, tandis que la deuxième partie de l'épreuve se déroule en français et consiste en l'analyse d'un dossier pédagogique. L'épreuve s'achève sur une brève mise en situation professionnelle.

1. Première partie de l'épreuve : rendre compte d'un document vidéo

Rapport présenté par Jérôme FONTAINE
avec la relecture de Sabine BERGMANN et Danielle BRUGIÈRE-ZEISS

Déroulement et attendus

Rappelons rapidement la nature de la première partie de l'épreuve, qui se déroule en allemand. Le candidat est invité à travailler sur un document vidéo authentique, d'une durée de trois minutes environ, portant sur des sujets variés et pouvant inclure l'actualité la plus brûlante. Les objectifs de cette sous-partie sont multiples : il s'agit tout d'abord de vérifier la compréhension d'un document vidéo authentique dont la langue restera toujours compréhensible par tout germanophone (les documents en dialecte sont exclus). Par ailleurs, le jury souhaite apprécier la capacité du candidat à ordonner, hiérarchiser, structurer des informations sous la forme d'une synthèse. Cette partie de l'épreuve permet également au candidat de mobiliser à bon escient les connaissances culturelles qu'il aura acquises au cours de son parcours universitaire, tout en montrant une aptitude à enrichir une discussion par un point de vue personnel argumenté, reflet de sa personnalité, sans pour autant tomber dans le travers de baser l'analyse essentiellement sur son vécu personnel. Enfin, il va sans dire que l'aisance du candidat à l'oral lui permettra d'échanger, de dialoguer et d'interagir avec profit avec le jury.

Même si cette partie de l'épreuve n'obéit pas obligatoirement à un schéma figé, préalablement défini, deux moments essentiels la définissent : la restitution du contenu explicite et implicite du support vidéo qui a été soumis au candidat d'une part, et l'entretien avec le jury d'autre part. D'une manière générale, la parole est d'abord laissée au candidat en début d'épreuve pour une présentation synthétique d'une durée de 10 minutes maximum, à l'issue de laquelle débute l'échange avec les membres du jury. Toutefois, le jury se réserve le droit d'interrompre l'exposé du candidat à tout moment, pour demander des compléments d'information ou orienter l'entretien, sans que cela soit un indicateur qualitatif sur la prestation du candidat.

L'exposé du candidat ne doit en aucun cas se limiter à une simple restitution linéaire de ce qui est dit dans le document, entendu et plus ou moins compris par le candidat, pendant sa préparation. Son analyse doit bien au contraire attester d'une démarche de réflexion personnelle : plus qu'un exercice de compréhension exhaustive, il s'agit de faire des choix, de les confronter et de les mettre en perspective. Pour ce faire, il semble judicieux de proposer une problématique et un plan pour structurer ses propos et ordonner ses idées. En revanche, cette année encore, il n'était pas nécessaire à ce moment de l'épreuve d'établir des liens avec les programmes de collège et lycée.

Au cours de l'exposé, le candidat doit veiller à mobiliser ses connaissances à bon escient, sans chercher à plaquer coûte que coûte une érudition qui n'en est pas une. Sachant que le jury du CAPES d'allemand a fait le choix depuis plusieurs sessions de ne proposer pour cette épreuve que des supports vidéos, à l'exclusion de documents audio, il saura apprécier la prestation du candidat qui prendra en compte la composante visuelle du support et questionnera, le cas échéant,

montage, perspective, plan, organisation de l'information, bruitage, son, etc. Il va également sans dire que le jury est ouvert à tout parcours d'analyse qui lui sera proposé, pour autant qu'il est fondé, argumenté et pertinent.

L'aptitude à interagir avec le jury est une compétence fondamentale pour réussir l'entretien au cours duquel le candidat est amené à réagir aux sollicitations du jury qui, à travers son questionnement, va lui demander d'explicitier, de rectifier ou éventuellement de faire évoluer sa position. Il importe de bien préciser que le jury adopte toujours une perspective bienveillante et que les questions qu'il pose au candidat n'ont jamais pour intention de le piéger, mais bien au contraire de l'aider. Cependant, un candidat qui tendrait à camper sur ses positions, ne se saisirait d'aucune des relances du jury, voire viendrait à remettre en cause le bien-fondé de son questionnement démontrerait une incapacité à entrer dans un véritable dialogue.

Par ailleurs, il ne peut y avoir de véritable interaction avec le jury que si le candidat accepte de ne pas rester les yeux rivés sur ses notes, adopte une posture propice à l'échange, en faisant usage d'un langage adapté à la situation de concours, et réagit à la gestuelle du jury.

Le jury attend des candidats qu'ils aient les moyens linguistiques pour s'exprimer avec précision et pertinence. Certes, des erreurs ponctuelles de langue peuvent survenir dans la situation particulière qui est celle du concours, et le jury en a tout à fait conscience. Néanmoins, une accumulation trop prononcée d'erreurs et de maladresses d'expression (phonologie, syntaxe, conjugaison, lexique etc.), surtout lorsque l'intelligibilité du propos s'en trouve affectée, peut s'avérer rédhibitoire.

La session 2022 verra l'application de la nouvelle maquette du concours qui prévoit l'analyse d'un document audio-visuel de langue allemande dans l'épreuve de leçon (première épreuve d'admission). Contrairement à ce qui était attendu jusqu'à présent, il est désormais expressément notifié que le document audio-visuel se rapportera à un thème ou axe des programmes de collège et lycée, il conviendra donc d'en tenir compte dans sa présentation. L'orientation générale de cette partie de l'épreuve restera toutefois la même : il s'agira là encore de bien saisir les enjeux culturels et civilisationnels du document qui sera proposé au candidat pour pouvoir en restituer, analyser et commenter le contenu de façon pertinente.

Pour atteindre cet objectif dans le cadre de sa préparation, il faut avoir présent à l'esprit que le jury ne saurait attendre des candidats qu'ils aient des connaissances pointues dans tous les domaines. En revanche, un solide fond de culture générale qui leur permette de saisir le contexte du document et d'en dégager l'intérêt est absolument nécessaire. C'est pourquoi une préparation réussie passe par un travail de longue haleine qui commence bien avant les résultats de l'admissibilité et dès la première année de MEEF. Elle requiert des lectures régulières en littérature, présuppose des repères chronologiques solides en histoire et une curiosité culturelle qui touche aux différents arts (peinture, musique, cinéma, architecture, etc.). Elle nécessite également de se tenir informé de l'actualité des pays de langue allemande, tant politique que sociétale, et des grands débats qui animent la société. Lire la presse, se tenir au fait des médias germanophones sont partie prenante d'une bonne préparation au concours. Enfin, en guise de conclusion, le jury voudrait suggérer aux candidats, futurs enseignants d'allemand, de passer si possible, avant de présenter le concours de recrutement, un séjour prolongé dans un pays de l'aire germanophone, meilleure préparation qui soit pour acquérir les compétences et une grande partie des connaissances mentionnées dans ce rapport. Le jury considère en effet qu'une expérience personnelle prolongée dans un pays de langue allemande est un prérequis indispensable pour qui veut par la suite faire de la langue et de la culture allemandes son métier.

Quelques réflexions à partir d'une vidéo donnée lors de la session 2021

Vidéo du sujet ED3 : *Emil Nolde – Eine deutsche Legende. Der Künstler im Nationalsozialismus | Film zur Ausstellung | 12.4-15.9.2019, Hamburger Bahnhof – Museum für Gegenwart in Berlin*
https://www.youtube.com/watch?v=Bi_ROq49nDE

Cette vidéo est dédiée au peintre expressionniste Emil Nolde suite à une exposition qui lui a été consacrée à Berlin, sous l'égide de la *Nationalgalerie* en 2019. Elle témoigne de la réception complexe de cet artiste en Allemagne, considéré pendant longtemps comme une victime du régime nazi, légende façonnée par le peintre lui-même, alors que les dernières recherches en histoire de l'Art mettent en lumière un penseur antisémite, avec des idées proches du national-socialisme.

Idéalement, cette vidéo permettait à l'excellent candidat d'aborder des points culturels et civilisationnels très variés comme l'expressionnisme, l'art dégénéré, la dénazification etc.

Autant le jury ne peut que se féliciter de la prestation de candidats capables de se référer à Siegfried Lenz (*Deutschstunde*) ou à la spécificité politique du *Nordschleswig*, sans faire toutefois de ces connaissances des présupposés absolus, autant il est en droit d'attendre d'un futur enseignant d'allemand qu'il ait déjà entendu parler de l'expressionnisme, de l'art dégénéré, de la dénazification et qu'il soit en mesure d'en exposer au moins brièvement les grands enjeux.

De même, les vidéos peuvent parfois contenir des passages difficilement saisissables à la seule écoute du document, sans le script, de par la densité des propos véhiculés. C'était le cas dans cette vidéo dont nous citerons en guise d'exemple ce passage, qui a beaucoup dérouté les candidats:

– Aya Soika : „In unserer Ausstellung geht es auch um die dynamische Dreiecksbeziehung zwischen Künstler und der eigenen Selbsterzählung von Nolde, zwischen der öffentlichen Wahrnehmung, der Rezeption seiner Kunst und seiner Person, und letztlich auch um die Frage des künstlerischen Schaffens“. Néanmoins, il apparaît clairement que pour appréhender la teneur de la vidéo dans son ensemble, en saisir l'idée maîtresse et la discuter, il n'était pas d'une nécessité absolue de comprendre cette prise de position dans ses moindres détails. Un passage non ou mal compris n'est pas forcément synonyme de mauvaise prestation. S'il souhaite absolument plus de précisions sur un passage omis, resté obscur, le jury saura guider le candidat dans une meilleure restitution de l'extrait en question.

Pour finir, il importe de dire que le jury s'est félicité d'avoir entendu d'excellentes prestations, qu'il a honorées en conséquence, et il encourage tous les futurs candidats à mettre à profit les quelques conseils dont il a été fait mention dans ce rapport.

Une autre vidéo est conseillée à titre d'exemple :

Vidéo du sujet ED17 : *Wie sich die Szene in Berlin gegen das Clubsterben wehrt | ARD, 22.01.2020*

<https://www.youtube.com/watch?v=PRBk6NSlr6c> (à partir de 00:42)

2. Deuxième partie : Analyse de productions d'élèves

Rapport présenté par Claire CRESTO et Héloïse TEINTURIER

Bien que cette partie de l'épreuve ne soit pas reconduite dans la maquette du concours à compter de la session 2022, il apparaît opportun de souligner les réussites de certaines prestations et d'apporter des recommandations que les futurs candidats liront avec profit dans la perspective de l'épreuve disciplinaire appliquée qu'ils passeront lors de la phase d'admission à partir de la session 2022.

Dans cette deuxième partie, les candidats ont à leur disposition des informations détaillées sur une séquence pédagogique ayant réellement été menée, ainsi que les productions, tout aussi authentiques, de deux élèves, dans deux activités langagières distinctes : l'expression écrite et l'expression orale en continu. Etaient attendus du candidat une analyse des acquis linguistiques, pragmatiques et culturels des élèves, ainsi qu'un diagnostic de leurs besoins, et enfin des pistes de remédiation. Les présentations organisées, synthétiques et efficaces, ayant le souci de distinguer les besoins à aborder prioritairement plutôt que d'énumérer une longue et stérile série d'erreurs, ont été particulièrement appréciées. Les meilleurs candidats ont en outre su adopter une posture d'enseignant tout en restant capables d'envisager la perspective de l'élève, pour mieux percevoir les besoins de ce dernier. Enfin, notons que le jury a conscience du fait que les réflexions pédagogiques sont, pour beaucoup de candidats, encore théoriques. Il a donc valorisé leur capacité à réfléchir sur les productions d'élèves et à répondre aux questions posées par les examinateurs.

Après avoir pris connaissance des supports de la séquence, et en particulier de leur ancrage culturel, le candidat doit analyser les consignes formulées par le professeur et envisager les compétences attendues dans ce cadre défini. Notons que, si certains critères peuvent être communs à toute production dans une activité langagière précise, d'autres sont spécifiques à tel ou tel type de tâche. Ainsi, on ne peut attendre des élèves un texte structuré de façon précise s'il s'agit de rédiger un extrait de journal intime. Dans cette optique, la référence au Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL²) peut s'avérer très utile et permettre aux candidats d'évaluer les productions présentées dans le dossier par rapport aux différentes compétences attendues pour chaque niveau.

Il est ensuite demandé aux candidats de considérer les productions des élèves, en regard des consignes évoquées. Il s'agit tout d'abord de mettre en exergue les réussites de chaque élève, sans pour autant forcément comparer les productions. Rappelons que les aptitudes attendues dans une production d'élève ne se cantonnent pas aux seules compétences pragmatiques et linguistiques, mais incluent également un aspect culturel, qu'il s'agit là aussi de bien définir – le thème des « vacances » ne peut être considéré à lui seul comme une compétence culturelle.

Après avoir mis en évidence les points de réussite des élèves, sur lesquels ces derniers pourront s'appuyer pour progresser, il est attendu du candidat qu'il repère les besoins de chacun, voire des besoins communs. Comme cela a déjà été souligné, il faut éviter ici de lister les erreurs repérées, mais présenter plutôt quelques manques dont le futur professeur estime qu'il faut les pallier par un travail de remédiation. Notons en outre qu'un candidat doit non seulement être en mesure de corriger une phrase erronée, mais également de comprendre l'origine de l'erreur (interférence avec une autre langue, confusion de termes proches, etc.). Enfin, le jury attend de futurs professeurs d'allemand qu'ils soient aptes à décrire et à expliciter, au moyen d'une terminologie

² <https://eduscol.education.fr/1971/cadre-europeen-commun-de-reference-pour-les-langues-cecrl>
<https://eduscol.education.fr/1971/cadre-europeen-commun-de-reference-pour-les-langues-cecrl>

précise, le fonctionnement de la langue. Si cet aspect semble être négligé par un certain nombre de candidats, il paraît utile de rappeler qu'un professeur d'allemand, même germanophone, ne peut se reposer sur la seule maîtrise de la langue, mais qu'il doit aussi disposer du bagage métalinguistique nécessaire.

Après avoir déterminé les besoins essentiels des deux élèves, le candidat doit être à même de proposer des pistes de remédiation. Là encore, il serait bon que les candidats puissent faire des propositions vraiment adaptées aux besoins discernés précédemment, plutôt que de plaquer des activités de façon artificielle, quelle que soit la situation. Ainsi, proposer de faire travailler les élèves en binômes ne peut être considéré comme la panacée et peut même s'avérer contre-productif dans certains cas. Par ailleurs, une réflexion plus poussée doit être menée chez certains candidats quant à la place des TICE et l'usage raisonné des outils de traduction.

Enfin, le jury rappelle aux candidats qu'un futur professeur a aussi une mission éducative, définie par les préambules des programmes d'enseignement des différents cycles, et dans laquelle peut s'inscrire l'étude de tout type de document. Ainsi, trop peu de candidats ont abordé le dossier dans cette perspective, qui constitue pourtant un apport important de l'enseignement des langues vivantes à la quasi-totalité des domaines du socle. L'apprentissage des langues vivantes en général et de l'allemand en particulier doit permettre à chaque élève de développer sa capacité d'apprentissage, son autonomie intellectuelle, ainsi que son ancrage en tant que citoyen³.

Comme le suggère l'intitulé de l'épreuve, l'entretien revêt une importance fondamentale. Rappelons ici que le jury ne cherche nullement, dans les questions qu'il pose, à déstabiliser les candidats, mais bien à leur permettre de revenir sur certains aspects de leur présentation, ou d'en expliciter d'autres. Une attitude ouverte au dialogue et une capacité à échanger de façon constructive sont des qualités appréciées dans ce cadre, et *a fortiori* dans celui de l'enseignement auquel se destinent les candidats.

Les futurs candidats auront compris, nous l'espérons, tous les enjeux de l'épreuve disciplinaire d'admission, lors de laquelle il s'agira non seulement d'attester de connaissances solides, mais également de montrer sa capacité à les mettre en œuvre de façon concrète – en d'autres mots : être prêt à la mission de médiation qu'induit l'enseignement.

³ Voir le socle commun de connaissances, de compétences et de culture ; <https://www.education.gouv.fr/le-socle-commun-de-connaissances-de-competences-et-de-culture-12512>

3. Troisième partie : Question sur le contexte institutionnel

Rapport présenté par Sophie GUSLEVIC et Christian WALTER

Pour la dernière fois cette année, les candidats ont eu à traiter une question sur le contexte institutionnel à la fin de *l'épreuve orale d'entretien sur la base d'un dossier*. A compter de la session 2022, cet exercice sera au cœur de *l'Epreuve Orale d'Entretien*. Nous souhaitons que les remarques formulées ici permettent aux futurs candidats d'appréhender en partie cette épreuve nouvelle destinée à évaluer leur pleine connaissance du contexte professionnel dans lequel ils seront amenés à évoluer et du rôle éducatif qui sera le leur.

Les situations proposées lors de la session 2021 invitaient les candidats à cerner – en un temps particulièrement contraint – une situation problème, à mener une analyse réfléchie pour en faire découler une solution possible. Face à une situation concrète et précise, il était attendu que les candidats étayent leur réponse en se basant sur les apports éducatifs de leur propre discipline, mais aussi sur les textes règlementaires en prenant en compte les enjeux citoyens et républicains qu'un futur enseignant se doit de connaître. Cela implique que les candidats soient en mesure d'analyser rapidement la situation proposée et ses enjeux, pour la replacer dans le contexte institutionnel avant de soumettre des pistes d'action au jury.

Analyser la situation

Il n'est pas attendu du candidat qu'il propose instantanément une solution au problème qui lui a été soumis. Bien au contraire, le jury a été sensible à la capacité du futur enseignant à cerner préalablement les contours et les enjeux de cette situation. Autrement dit, le jury attend du candidat qu'il fasse preuve de bon sens et de discernement, qu'il prenne un minimum de recul pour analyser le contexte (établissement, classe, déplacement...), les enjeux de la situation problème (Qu'attend-on de moi ? Quelles peuvent être les conséquences de ma décision ?) et les acteurs (élèves, parents, collègues...) en évitant de proposer d'emblée une « solution » qui ne serait pas réfléchie. A cet égard, le jury recommande au candidat de ne pas hésiter à reformuler lui-même la situation pour s'assurer d'en avoir cerné les enjeux. Il semble par ailleurs essentiel que le futur enseignant se pense comme membre d'une communauté, qu'il montre sa capacité à « penser collectif ».

Convoquer le contexte et les attentes institutionnels

La situation problème proposée vise à évaluer la capacité du candidat à se projeter dans la fonction de professeur, c'est-à-dire à passer de la posture de l'individu, avec son tempérament, sa sensibilité propre et ses convictions, à celui de fonctionnaire d'Etat dont l'institution attend qu'il porte et fasse vivre des valeurs partagées. Les situations proposées nécessitent de disposer de quelques repères quant au cadre légal (code de l'éducation) et de connaître les obligations et les devoirs du fonctionnaire, tout comme les droits et les devoirs des usagers.

Au-delà de la posture, il semble essentiel de savoir identifier les acteurs de la communauté éducative, de savoir les nommer avec précision (Principal, Proviseur, Conseiller Principal d'Education...) et de connaître les fonctions et les missions de chacun d'entre eux. Rappelons que les stages effectués en établissement doivent permettre d'appréhender le fonctionnement de l'établissement scolaire (instances, règlement intérieur, carnet de correspondance...) tout autant que le face-à-face pédagogique.

Enfin, pour cerner pleinement les enjeux des situations proposées, il est essentiel que le candidat

ait connaissance des principes et des valeurs portés par l'Ecole républicaine. En effet, si la laïcité est évoquée spontanément par les candidats, il n'en va pas toujours de même pour la lutte contre les pratiques discriminatoires, l'égalité des filles et des garçons, la lutte contre le racisme et l'antisémitisme ou encore la prévention des violences.⁴

Proposer une piste d'action

Les candidats ont été très largement en mesure de proposer une solution satisfaisante à la situation problème qui leur fut exposée. Ils sont pour la plupart parvenus à intégrer à leur réflexion le rôle éducatif de tout enseignant. Le jury a particulièrement apprécié la capacité de certains candidats à envisager plusieurs solutions, pour en cerner les limites dans une analyse réflexive, avant de retenir celle qui leur est apparue comme la plus opportune au regard du contexte d'exercice et des attentes de l'institution. Autrement dit, le jury a apprécié que le candidat fasse preuve d'esprit critique, qu'il montre à travers les choix opérés qu'il a pleinement conscience de son rôle au sein de la communauté éducative et est attaché à porter en toute circonstance les valeurs de la République.

Par ailleurs, après avoir écouté le candidat, le jury lui permet d'affiner sa réflexion en lui demandant de repréciser un point, en pointant une contradiction ou un obstacle. Il a ainsi pu apprécier la capacité d'écoute des candidats qui leur a permis d'envisager une autre solution que celle, peu satisfaisante, qu'ils avaient spontanément proposée.

Voici deux exemples de questions proposées, accompagnés de quelques pistes conduisant à une réponse éclairée.

Exemple 1 :

Vous êtes affecté en collège. Dans le cadre d'un appariement, les partenaires allemands vous font part du fait que 80% des participants sont des filles, contre 50% côté français. Or plusieurs parents français refusent que leur fils accueille une fille. Que faites-vous ?

Avant de répondre, il convient d'analyser la situation en s'interrogeant sur les empêchements exprimés ou non par les parents : s'agit-il d'un jugement « déclassant » les filles au profit des garçons ? D'un problème de promiscuité au domicile dans lequel une seule chambre serait disponible ? D'idées préconçues des parents (filles et garçons ne partageraient pas les mêmes centres d'intérêts) ? Dans quelle mesure leur enfant partage-t-il ces vues ?

Il convient ensuite d'identifier et d'explicitier les valeurs et principes en jeu. S'il est établi qu'en classe et dans l'établissement chacun veille à défendre et développer les valeurs essentielles d'égalité des chances, d'égalité de traitement, d'égalité filles-garçons, comment porter ces mêmes valeurs éducatives et citoyennes dans un contexte d'échange scolaire où l'école rencontre la sphère familiale, privée ? Comment un échange scolaire peut-il permettre de porter les valeurs de la République ?

L'exemple retenu ici permet de montrer que le jury n'attend pas de réponse définitive, mais qu'il est avant tout sensible à la capacité du candidat à mesurer l'impact de ses décisions et à porter les valeurs de l'institution qu'il aspire à servir.

Ainsi, après avoir réaffirmé le principe d'égalité entre les filles et les garçons et donné la parole aux parents et aux élèves concernés, la réflexion pourra être la suivante :

- Dans l'immédiat : comment procéder pour que l'échange scolaire puisse malgré tout débiter dans de bonnes conditions à la fois pour les élèves et les parents : tenter de convaincre les parents réticents ? Trouver des familles pour accueillir plusieurs

⁴ <https://eduscol.education.fr/1547/les-valeurs-republicaines-l-ecole>

- correspondantes ? Proposer une solution à l'internat ?
- Dans un second temps : comment préparer au mieux un échange et anticiper la question parfois délicate de l'accueil en famille ? Quels acteurs de la communauté éducative serait-il possible de solliciter ?

Exemple 2 :

Vous êtes affecté en collège. Lors d'un intercour, vous remarquez deux élèves en train de se battre dans le couloir, en présence d'un surveillant qui hésite manifestement à intervenir. Que faites-vous ?

La reformulation par le candidat de la situation proposée lui permettra de pointer les facteurs qui pourraient l'amener à s'interroger sur sa légitimité à intervenir, en l'occurrence le fait qu'un surveillant assiste manifestement à la scène sans intervenir.

S'il semble relever du simple bon sens d'intervenir oralement pour faire cesser immédiatement la bagarre, il est attendu aussi que le candidat évoque le devoir de l'école d'assurer la sécurité des élèves qui lui sont confiés (Circulaire n°96-248 du 25 octobre 1996)⁵.

Au-delà de l'action immédiate, qui s'impose, le candidat pourra, comme dans l'exemple précédent, envisager la gestion a posteriori de cet événement :

- Est-il pertinent de faire sanctionner les élèves ?
- Cette altercation est-elle un événement isolé ou est-elle révélatrice d'un climat scolaire dégradé ?
- S'interroger avec les membres de la communauté éducative, notamment les professeurs principaux des élèves incriminés, sur la pertinence d'un travail de sensibilisation au respect mutuel ;
- Donner l'occasion au surveillant, avec le CPE de l'établissement, d'explicitier les raisons qui ont pu le conduire à rester passif. S'interroger sur la façon dont ce surveillant sera désormais perçu par les élèves.

⁵ « [...] l'institution scolaire assume la responsabilité des élèves qui lui sont confiés. Elle doit veiller à ce que ces derniers ne soient pas exposés à subir des dommages et n'en causent pas à autrui [...]. »

ANNEXES

Annexe 1 : Vue synoptique de l'évolution des épreuves

Sessions 2021 et 2022 – ECRITS

Epreuve de traduction

1. Thème + analyse faits de langue
2. Version + analyse faits de langue

Durée : 5h

Coefficient : 1

Programme : /

3^{ème} concours

Epreuve disciplinaire

1. Composition (dossier)
2. Traduction (version + thème)

Durée : 6h

Coefficient : 2

Programme : Littérature + Civilisation

3^{ème} concours

Sessions 2021 et 2022 – ORAUX

Epreuve de mise en situation professionnelle

1. Etude de documents
2. Exploitation didactique et pédagogique

Préparation : 3h ; Durée : 1h ; Coef : 2

Programme : axes/notions des programmes

Leçon

1. Restitution et choix doc. complémentaires
2. Conception d'une séance de cours

Préparation : 3h ; Durée : 1h ; Coef : 5

Coefficient : 2

Programme : Littérature + Civilisation

Epreuve d'entretien à partir d'un dossier

1. Restitution et analyse
2. Analyse des productions d'élèves + valeur de l'Ecole de la République

Préparation : 2h ; Durée : 1h ; Coef : 2

Programme : axes/notions des programmes

Entretien avec le jury

1. Présentation (parcours et expériences)
2. Deux mises en situation professionnelle

Préparation : / ; Durée : 35 min ; Coef : 3

Coefficient : 3

Annexe 2 : Extrait de l'annexe 1 de l'arrêté du 25 janvier 2021 fixant les modalités d'organisation des concours du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré

SECTION LANGUES VIVANTES ÉTRANGÈRES: ALLEMAND, ANGLAIS, ARABE, CHINOIS, ESPAGNOL, HÉBREU, ITALIEN, JAPONAIS, NÉERLANDAIS, PORTUGAIS, RUSSE

Au titre d'une session, le concours peut être ouvert pour une ou plusieurs de ces langues. Les candidats font l'objet d'un classement distinct selon la langue au titre de laquelle ils concourent, qu'ils choisissent au moment de l'inscription.

A – Epreuve d'admissibilité

L'épreuve, hors programme, vise à évaluer la maîtrise des savoirs et compétences nécessaires à la mise en œuvre des programmes d'enseignement du collège et du lycée. Elle se compose de deux parties:

a) Une composition en langue étrangère à partir d'une citation ou d'un ou deux documents (textes de natures diverses, document iconographique, etc.) que le candidat traite selon les consignes indiquées dans le sujet.

b) Au choix du jury, un thème et/ou une version. Cet exercice peut être réalisé à partir d'un des textes proposés dans la première partie. Durée: six heures. Coefficient 4.

L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

B – Epreuves d'admission

1. Epreuve de leçon

L'épreuve a pour objet la conception et l'animation d'une séance d'enseignement. Elle permet d'apprécier la maîtrise disciplinaire et la maîtrise pédagogique du candidat, notamment sa capacité à analyser, sélectionner et préparer des supports de travail de qualité pour la conception et la mise en œuvre de la séance. L'épreuve prend appui sur un document audio ou vidéo en langue étrangère se rapportant à l'un des thèmes ou axes figurant au programme des classes de collège et de lycée et ne dépassant pas trois minutes. Le candidat peut être conduit à rechercher, pendant le temps de préparation, un ou deux autres documents en lien avec celui proposé dans l'objectif de la conception de la séance, au sein d'un ensemble documentaire mis à sa disposition ou par une recherche personnelle pour laquelle il dispose d'un matériel lui permettant d'accéder à internet, selon l'organisation retenue par le jury. L'épreuve comporte deux parties:

– une première partie en langue étrangère pendant laquelle le candidat restitue, analyse et commente le document audio ou vidéo proposé par le jury, puis présente le ou les documents qu'il a choisi(s) et explicite ses choix en prenant soin de les replacer dans la perspective d'une exploitation en classe. Des éléments de contexte portant sur l'exercice du métier, qu'il exploite pendant le temps de préparation, peuvent éventuellement être fournis au candidat. Cet exposé est suivi d'un entretien avec le jury. Durée de la première partie: trente minutes maximum (exposé : quinze minutes maximum; entretien : quinze minutes maximum).

– une seconde partie en français pendant laquelle le candidat présente au jury les objectifs d'une séance de cours et expose ses propositions de mise en œuvre. Le candidat propose des pistes d'exploitations didactiques et pédagogiques du document audio ou vidéo et, le cas échéant,

du ou des documents qu'il a choisis. Il construit sa proposition en fonction de l'intérêt linguistique et culturel que les documents présentent ainsi que des activités langagières qu'ils permettent de mettre en pratique selon la situation d'enseignement choisie et le niveau visé. Le candidat propose un déroulement cohérent avec des exemples concrets d'activités. Cet exposé est suivi d'un entretien avec le jury durant lequel il est amené à justifier et préciser ses choix. Durée de la seconde partie: trente minutes maximum (exposé: vingt minutes maximum; entretien: dix minutes maximum).

Chaque partie compte pour moitié dans la notation. La qualité de la langue employée est prise en compte dans l'évaluation de chaque partie de l'épreuve. Durée de préparation de l'épreuve: trois heures.

Durée totale de l'épreuve: une heure maximum. Coefficient 5. L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire.

2. Epreuve d'entretien

Cette épreuve est présentée à l'article 8 du présent arrêté.

L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire. Durée: trente-cinq minutes. Coefficient 3.

Notice explicative

L'épreuve d'entretien débute par une présentation de votre parcours. Le jury dispose de cette fiche de renseignement qui n'est pas notée.

IDENTIFICATION DU CANDIDAT

Les éléments permettant de renseigner cette rubrique seront transmis aux candidats lors de leur inscription.

ETUDES ET FORMATION INITIALE

Indiquer les diplômes, titres ou qualifications dont vous êtes titulaires.

FORMATIONS – STAGES – EXPERIENCES PROFESSIONNELLES

Indiquer les stages effectués dans le cadre d'un cursus d'études et/ou les formations suivies dans un cadre professionnel/personnel et/ou votre expérience professionnelle (emploi salarié, emploi étudiant, bénévolat, service civique, emploi saisonnier ...)

CADRE RESERVE AUX TITULAIRES D'UN DOCTORAT CANDIDATS AU CONCOURS EXTERNE SPÉCIAL

Le candidat titulaire d'un doctorat présente dans cette rubrique les travaux réalisés ou ceux auxquels il a pris part dans le cadre de sa formation à la recherche et par la recherche sanctionnée par la délivrance du doctorat (Arial 10, maximum 400 mots).

Session 2021

CAPES ET CAFEP CONCOURS EXTERNE TROISIEME CONCOURS

Section : LANGUES VIVANTES ÉTRANGÈRES

ALLEMAND

ÉPREUVE D'ADMISSION

ÉPREUVE D'ENTRETIEN À PARTIR D'UN DOSSIER

Durée de la préparation : 2 heures

Durée de l'épreuve : 1 heure

Première partie :

Vous rendrez compte en allemand du document vidéo **ED3-Emil Nolde** en présentant son contenu et en mettant en évidence son intérêt d'un point de vue culturel.

Ce document est à visionner sur le poste informatique à votre disposition.

Seconde partie :

Vous trouverez dans les pages qui suivent un dossier composé d'une brève description de la situation d'enseignement et du contenu d'une séquence pédagogique mise en œuvre dans une classe (document A) ainsi que des productions écrites de deux élèves réalisées à l'occasion de cette séquence (document B). Les productions orales de ces deux élèves (fichiers son) sont disponibles sur le poste informatique.

Vous présenterez en français une analyse des productions d'élèves fournies dans le dossier, que vous aurez effectuée dans une perspective de diagnostic, en identifiant ce qu'elles révèlent :

- de la nature et de l'ampleur des acquis linguistiques, pragmatiques et culturels des élèves ;
- des compétences maîtrisées par ces élèves et de leurs besoins.

Vous vous interrogerez, en vue de l'entretien avec le jury, sur la contribution de la discipline aux objectifs généraux de formation et d'éducation, en prenant notamment appui sur ce dossier.

DOCUMENT A

Situation d'enseignement et séquence pédagogique

Les productions écrites et orales jointes à ce dossier (sans correction ou modification) ont été réalisées par des élèves de première. Ils apprennent l'allemand comme LVB. La classe comporte 20 élèves.

Le professeur a conduit une séquence sur le thème „Haben Frauen und Männer in Deutschland heutzutage die gleichen Chancen?“. Cette séquence se rapporte à l'axe « Espace privé et espace public ». Le professeur s'est appuyé sur des documents sonores ainsi que sur des documents écrits.

Le texte ci-dessous est fourni ici à titre d'information et ne doit pas faire l'objet d'une analyse par le candidat.

Die Mütter des Grundgesetzes



[In einer Ausstellung präsentiert] das Bundesministerium für Familie, Senioren, Frauen und Jugend [...] die vier „Mütter des Grundgesetzes“. Gezeigt werden Lebensbilder der Politikerinnen Frieda Nadig, Elisabeth Selbert, Helene Weber und Helene Wessel. Sie haben als Mitglieder des Parlamentarischen Rates wesentlich zum Entstehen des Grundgesetzes und zu der verfassungsrechtlichen Gleichstellung von Frauen und Männern beigetragen. „Männer und Frauen sind gleichberechtigt“ – so lautet Artikel 3, Absatz 2 des Grundgesetzes (GG). Formuliert wurde damit im Jahr 1949 ein Programm, nicht eine Aussage über die Realität. [...] Ohne das Engagement der vier Frauen im Parlamentarischen Rat und der vielen Frauen, die sich in der Öffentlichkeit für die volle Gleichberechtigung starkmachten, wäre es zu dieser Formulierung nicht gekommen.

<https://www.bmfsfj.de>

Pendant la séquence pédagogique, le professeur a accordé une attention particulière à l'entraînement des élèves à l'expression orale et à l'expression écrite.

Production écrite

Après l'étude des différents documents, le professeur a demandé aux élèves de rédiger en classe un texte en suivant la consigne suivante :

**In einem deutschen Internetforum lesen Sie die Meinung von Leonie.
Antworten Sie ihr. Schreiben Sie mindestens 100 Wörter.**

Halloooooo,
in Geschichte müssen wir ein Zitat von Michelle Müntefering¹ kommentieren:
„Gleichberechtigung? Wir haben viel erreicht, aber es bleibt viel zu tun!“ Ich habe
aber gar keine Idee, was ich zu dem Thema schreiben soll...
Was bleibt denn bitte noch zu tun? Wir Frauen sind doch seit langem
gleichberechtigt!
Leonie

¹Michelle Müntefering ist Staatsministerin für internationale Kulturpolitik im Auswärtigen Amt, das Zitat stammt aus dem Jahre 2018.

Production orale

A la fin de la séquence, le professeur a demandé aux élèves de produire une présentation orale selon la consigne suivante :

Herr Rabe, der Schulsenator von Hamburg sucht für die Neugründung von staatlichen Schulen Namensvorschläge. Ihre Hamburger Partnerschule hat Sie gebeten, ihr bei der Namenssuche zu helfen. Bei einer Schulversammlung machen Sie einen Vorschlag. Da weibliche Namen bei Hamburger Schulen unterrepräsentiert sind, werden Frauennamen bevorzugt.

DOCUMENT B**Productions d'élèves**

À noter : L'élève 1 de la production orale est le même que l'élève 1 de la production écrite. Il en est de même pour l'élève 2.

1 – Production écrite de l'élève 1 (Victor)

2 Hallo Léonie, Heute, die Situation im Gleichberechtigung ist viel besser. Die Stereotypen
 von fünfzige Jahre existiert nicht. Zum beispiel, Heute die Frauen kann ein Bankkonto
 4 öfenen, mit kein recht auf ihre Eheman. Aber, in diesem Moment, die Frauen winnen göld
 21 % weniger als Männer, und im Politik gibt es viele Männer und nicht Frauen.
 6 Wenn Michelle Müntefering sagt « es bleibt viel zu tun ! », ich denke, dass sie will sagen,
 dass die Situation ist nicht noch perfekt, und ein beispiel für das ist die Feministischen
 8 Bewegung, die Frauen wöllen die Gleichberechtigung. Ich persönlich denke gleich als
 Michelle Müntefering. Heute, die Situation ist besser aber nicht Perfekt und wir müssen
 kämpfen für erreichen.

2 – Production écrite de l'élève 2 (Emma)

Hallo Leonie !
 Auch wenn Männer und Frauen in den Grundgesetz gleichberechtigt sind, gibt es heutzutage
 viele Unterschiede. Frauen und Männer sind nicht gleich in Politik : für alle zehn
 5 Bürgermeistern, ist eine Bürgermeisterin. Frauen sind auch in die Parteien
 unterrepräsentiert. Außerdem gibt es keine Gleichberechtigung in Wirtschaft und auf dem
 Arbeitsmarkt. In alle dreißig DAX-Unternehmen sitzen nicht mehr als zwei Frauen im
 Vorstand. In Deutschland ist auch die Geschlechterlücke sehr groß. Frauen erfahren 21 %
 weniger als Männer. Und auch wenn sie arbeiten, müssen viele Frauen im Alltag mehr als
 10 ihren Partner machen, das heißt putzen, kochen, den Hausalt machen, sich um die Kinder
 kümmern. Wenn wir mit den aktuellen Reformtempo mitmachen, brauchen wir mehr als 200
 Jahre für Männer und Frauen die gleichen Chancen zu haben. Aber Frauen, die an Macht
 sind, können in der Kampf zur Gleichberechtigung helfen. Obwohl sie keine Feministin ist, hat
 Frau Merkel als Bundeskanzlerin viele junge Mädchen positiv Beeinflussen.
 15 Meinen Meinung nach, war Michelle Müntefering Richtig. Das Frauenbild ist viel besser als in
 der 1900 Jahre, weil sie haben der Wahlrecht und müssten nicht mehr ihre Ehemann fragen
 zu arbeiten, aber sollen wir wirkliche Gleichberechtigung erreichen.
 Viel Glück, Leonie !
 Emma

3 – Production orale de l'élève 1 (fichier son ED3 – élève 1 – Victor)**4 – Production orale de l'élève 2 (fichier son ED3 – élève 2 – Emma)**

Session 2021

CAPES ET CAFEP CONCOURS EXTERNE TROISIEME CONCOURS

Section : LANGUES VIVANTES ÉTRANGÈRES

ALLEMAND

ÉPREUVE D'ADMISSION

ÉPREUVE D'ENTRETIEN À PARTIR D'UN DOSSIER

Durée de la préparation : 2 heures

Durée de l'épreuve : 1 heure

Première partie :

Vous rendrez compte en allemand du document vidéo **ED17-Clubsterben** en présentant son contenu et en mettant en évidence son intérêt d'un point de vue culturel. Ce document est à visionner sur le poste informatique à votre disposition.

Seconde partie :

Vous trouverez dans les pages qui suivent un dossier composé d'une brève description de la situation d'enseignement et du contenu d'une séquence pédagogique mise en œuvre dans une classe (document A) ainsi que des productions écrites de deux élèves réalisées à l'occasion de cette séquence (document B). Les productions orales de ces deux élèves (fichiers son) sont disponibles sur le poste informatique.

Vous présenterez en français une analyse des productions d'élèves fournies dans le dossier, que vous aurez effectuée dans une perspective de diagnostic, en identifiant ce qu'elles révèlent :

- de la nature et de l'ampleur des acquis linguistiques, pragmatiques et culturels des élèves ;
- des compétences maîtrisées par ces élèves et de leurs besoins.

Vous vous interrogerez, en vue de l'entretien avec le jury, sur la contribution de la discipline aux objectifs généraux de formation et d'éducation, en prenant notamment appui sur ce dossier.

DOCUMENT A

Situation d'enseignement et séquence pédagogique

Les productions écrites et orales jointes à ce dossier (sans correction ou modification) ont été réalisées par des élèves d'une classe de seconde. Ils apprennent l'allemand comme LVB. La classe comporte 16 élèves.

Le professeur a conduit une séquence sur le thème « Schule als Startrampe fürs Berufsleben ». Cette séquence se rapporte à l'axe « Les univers professionnels, le monde du travail ». Le professeur s'est appuyé sur une vidéo (*Das Deutsche Schulsystem*, WDR, 2018) ainsi que sur un article (*Welcher Schultyp für wen?*) et un texte informatif sur l'apprentissage en Allemagne extraits du manuel.

Le texte ci-dessous est fourni ici à titre d'information et ne doit pas faire l'objet d'une analyse par le candidat.

AZUBIS GESUCHT

A- Was ist die duale Ausbildung?

Die duale Ausbildung findet sowohl im Betrieb als auch an einer Berufsschule statt. In Deutschland gibt es 326 anerkannte Ausbildungsberufe. Die Liste reicht von A wie Altenpfleger⁶ über E wie Erzieherin und K wie Kauffrau bis hin zu S wie Sozialassistent oder Z wie Zahnarzthelferin⁷.

B- Wo und wie oft findet der Unterricht statt?

Der Unterricht findet ein- bis zweimal in der Woche in der Berufsschule statt. Dabei besucht man die Berufsschule mehrere Wochen und macht in dieser Zeit auch Prüfungen. Die Praxisphase findet im Ausbildungsbetrieb statt, wo man in verschiedenen Abteilungen⁸ arbeitet.

C- Wie hoch ist die Bezahlung?

Das hängt davon ab, für welchen Ausbildungsberuf man sich entscheidet. Man kann im ersten Ausbildungsjahr zwischen 200 und 750 Euro verdienen und im dritten Ausbildungsjahr kann man bis zu 1100 Euro bekommen. Einige der bestbezahlten Ausbildungsberufe 2019 sind zum Beispiel Fluglotse/in⁹, Polizeibeamter/beamtin, Physiklaborant/in und Fachinformatiker/in.

⁶ Der Altenpfleger : l'aide-soignant aux personnes âgées

⁷ Die Zahnarzthelferin : l'assistante dentaire

⁸ Die Abteilung : le service

⁹ Der Fluglotse : le contrôleur aérien

D- Wie lange dauert die Ausbildung?

Die Ausbildungszeit kann zwischen einem und dreieinhalb Jahren dauern. Die Ausbildung zum Altenpfleger oder zum Make-up-Artist dauert zum Beispiel nur ein Jahr, die zum Fahrradmonteur oder Verkäufer dauert zwei Jahre, die Ausbildungszeit für Köche oder Mechatroniker beträgt drei Jahre.

E- Welchen Abschluss erhält man?

Die Ausbildung schließt man mit einer Abschlussprüfung ab, die sich aus einer schriftlichen und mündlichen Prüfung zusammensetzt.

Pendant la séquence pédagogique, le professeur a accordé une attention particulière à l'entraînement des élèves à l'expression orale et à l'expression écrite.

Production orale

Après l'étude des différents documents, le professeur a demandé aux élèves de produire une présentation orale en classe en se plaçant dans le contexte suivant :

Du sollst für einen Radiopodcast einen Beitrag zum Thema „Schulsystem in Deutschland“ aufnehmen, in dem du deine Meinung über die Vorteile und Nachteile dieses Systems gibst. (mindestens 1 Minute)

Production écrite

A la fin de la séquence, le professeur a demandé aux élèves de rédiger une production écrite à la maison selon la consigne suivante.

**Du hast folgendes Plakat von der Supermarktkette REWE gesehen:
Was könnte Fatma Jugendlichen sagen, um sie dazu zu motivieren, mit einer Ausbildung anzufangen?
Sie erzählt von ihrem persönlichen Werdegang (Schule, Ausbildung, Start ins Berufsleben, Gefühle und Eindrücke) in der ersten Person.**

„Hallo, ich heiße Fatma und ...“ (mindestens 90 Wörter)

MIT EIGENEN IDEEN

ECHT WAS ERREICHEN

Ich bin Fatma und ich suche Auszubildende sowie Nachwuchs- und Führungskräfte, die ECHT WAS ERREICHEN möchten – bei einem Arbeitgeber, der jedem die Chance gibt, seinen Weg zu machen. Genau wie ich.

Vor zehn Jahren bin ich als Azubi gestartet und bin heute Marktmanagerin. Eine Perspektive, die ich auch meinem Team bieten möchte, und es deshalb bestärke, eigene Ideen einzubringen und gemeinsam umzusetzen.

REWE bietet dir viele Ausbildungsmöglichkeiten.

**Zeig auch du, was in dir steckt!
Bewirb dich:**

REWE.DE/ausbildung

**Fatma A.,
REWE Marktmanagerin**

**REWE
DEIN MARKT**

DOCUMENT B

Productions d'élèves

À noter: L'élève 1 de la production orale est le même que l'élève 1 de la production écrite. Il en est de même pour l'élève 2.

1 – Production écrite de l'élève 1 (Nathanaël)

Ich heiÙe Fatma, ich bin sechsundzwanzig Jahre alt und ich bin Chefin von eines Rewe-
 2 Supermarkt. Meine Schulkarriere war kompliziert, aber es gelang mir. Mit zehn Jahre alt
 integrierte ich eines Gymnasium, wie meine Eltern wollen. Ich hatte einen guten Durchschnitt
 4 aber die Kurse gefielen mir nicht. Ich bin drei Jahre geblieben in diesem Gymnasium, bevor
 die Unterrichtsanstalt wechselne. Dann habe ich eine Realschule besucht, in der ich mehr
 6 entfaltet war. Die Kurse waren manueller als am Gymnasium. Es gefällte mir. Meine
 Lieblingsfächer waren Management und Wirtschafts und Sozialwissenschaft. Ich habe sehr
 8 gute Noten bekommen. Mir wurde angeboten, ein neues professionelles Lernsystem zu
 testen. Einmal in der Woche gehe ich als echter Arbeiter in eine echte Firma. Ich habe viel
 10 gelernt. Ich hatte immer noch sehr gute Noten, also wurde mir angeboten, mein Abitur zu
 machen und zu Gymnasium zurücken. Ich habe den Vorschlag angenommen und ich habe
 12 mein Abitur machen mit das optionale Fach Wirtschaft und Buchhaltung. Ich habe mich für
 ein Azubistelle bewerben. Nachdem ich Vallzeit beschäftigt war. Dann wurde ich zum
 14 Cheffin des Supermarkt befördert vor 3 Jahren.

(181 mots)

2 – Production écrite de l'élève 2 (Sophie)

Hallo! Ich heiÙe Fatma! Heute spreche ich Ihnen von meinem Bildungshintergrund. Zuerst,
 gehe ich in die Grundschule, um lesen, schreiben, rechnen zu lernen. Mit 10, habe Ich die
 Wahl zwischen Hauptschule, Realschule, Gymnasium und Gesamtschule. Wie habe ich
 schlechte Note. Ich gehe in die Realschule. In die Realschule lerne ich nur eine
 Fremdsprache. Mit 16, gehe ich in die Berufsschule. Ich mache die duale Ausbildung.
 Einerseits die Berufsschule, andererseits die Firma. Ich habe viel Erfahrung. Jetzt, ist sie
 Marktmanagerin. Ich biete Jugendlichen, die Chance, zu machen eine Ausbildung in meinem
 Supermarkt.

(91 mots)

3 – Production orale de l'élève 1 (fichier son ED17 – élève 1 – Nathanaël)

4 – Production orale de l'élève 2 (fichier son ED17 – élève 2 – Sophie)



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury